PORTFOLIO

Sophie Coulon

2012

Architecte Paysagiste - *sophiecoulon84@gmail.com - 06 89 58 83 81*

Sophie Coulon

8 rue de Varenne
75007 Paris
06 89 58 83 81

sophiecoulon84@gmail.com

Née le, 27 mai 1984

Célibataire

ARCHITECTE PAYSAGISTE

FORMATIONS

2009-2010 : Master 2 recherche, Cité et Mobilité – Mode de vie et lieux urbains, en partenariat avec Pont et chaussée et le Latts (Université de Marne-La-Vallée)
Converse International School of Languages (San Diego)
2005-2009 : Ecole Supérieure d'Architecture des Jardins – Obtention du diplôme, mention spéciale (Paris 20ème)
2004-2005 : Ecole Camondo (Architecture d'intérieur) – Cycle d'initiation à l'espace (Paris 14ème)
2003-2004 : Ecole Saint-Sulpice – Obtention du Baccalauréat Général, série ES (Paris 6ème)

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

2010-2012 : Agence de Paysage Sébastien SOSSON : Paysagiste Concepteur - Chargée de projet et assistante
2008-3 mois : Direction des Espaces Verts et de l'Environnement – Stage (Paris 15ème)
2007-3 mois : Agence Phytorestore – Stage (Paris 18ème)
2006-1 mois : Pépinière Patrick Nicolas – Stage (Meudon)

LOGICIELS INFORMATIQUE

Word, Excel, Powerpoint,
In Design, Photoshop, Illustrator,
Autocad,
Map Info

LANGUES

Anglais : Lu, écrit, parlé
Espagnol : Lu, écrit

LOISIRS

Natation, Snowbord
Cuisine, Photographie, Voyages

SOMMAIRE

TRAVAUX À L’AGENCE DE PAYSAGE SÉBASTIEN SOSSON

1 GRAND PAYSAGE

- Infrastructure verte du Val d’Europe (77)

2 ESPACES URBAINS

- Eco-quartier Gare de Pantin (93)
- ZAC du Couternois (77)
- ZAC Charles Renard (78)
- ZAC Aérolians Paris - Quartier Central (93)
- ParkingTigeaux (77)
- ZAC Studio et Congrès (77)
- Eco-quartier de Ville d’Avray (92)

3 PARCS ET JARDINS

- Coeur d’Ilot - Résidence Javel (75)
- Villages-Nature (77)
- Bep 26b - Coupvray (77)
- Résidence l’Oiseau des Iles - Nantes (44)
- Bep 23A - Coupvray (77)

TRAVAUX À L’ECOLE SUPERIEURE D’ARCHITECTURE DES JARDINS

4 DIPLOME ESAJ

- Hippodrome d’Auteuil (75)

1 GRAND PAYSAGE

INFRASTRUCTURE VERTE DU VAL D’EUROPE (77)

MISSION ASSISTANTE CHEF DE PROJET - RENDU GRAPHIQUE

Localisation : Marne-La-Vallée
Maître d’Ouvrage : EPAFRANCE
Maître d’Oeuvre : Agence Sosson
Mission : Etude
Superficie : 600 ha
Coût des travaux : n.c

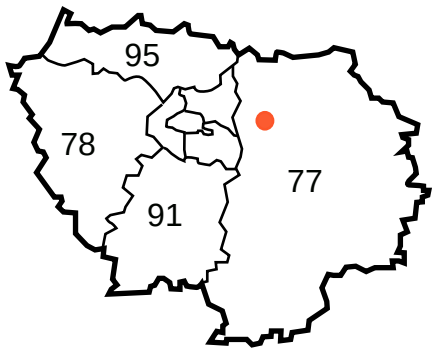

TRAME VERTE ET BLEUE : UNE INFRASTRUCTURE EN CONSTRUCTION

Une situation géographique variée : À l’échelle de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, l’urbanisation actuelle et future s’organise autour d’une charpente naturelle cohérente et lisible, prenant appui sur des structures paysagères majeures :
• Au nord, la vallée de la Marne, dont la rivière constitue la limite de la ville nouvelle ;
• À l’est, la vallée du Grand-Morin, vis-à-vis de laquelle la ville nouvelle est positionnée légèrement en retrait, ne débordant sur les coteaux que sur le territoire de deux communes (Coupvray et Magny-le-Hongre) ;
• Au sud, l’arc forestier discontinu du nord de la Brie boisée (qui inclut notamment les vastes massifs de Crécy et de Ferrières), le long duquel le projet Villages Nature est positionné. L’urbanisation de la ville nouvelle se tient également à distance du système de lisières de cet arc boisé, laissant un intervalle d’espaces ouverts, essentiellement agricoles, au plus proche des massifs forestiers.

Un composant majeur de l’urbanisme : Le projet de la trame verte & bleue du Val d’Europe apparaît comme une dorsale ayant une valeur équivalente à celle du construit, susceptible d’initier et d’accompagner le dessin et la composition du tissu urbain. Elle constitue un apport fondamental à la mise en valeur et à la connexion des paysages naturels du site. Elle relie la Marne, le Grand Morin, la vallée de la Gondoire aux grands Massifs Forestiers de Crécy et de Ferrières par l’intermédiaire d’une succession de parcs publics : le parc du Bicheret, de Coupvray, du Lochy, de Serris, du Centre urbain, et de Mont-Evrin etc...

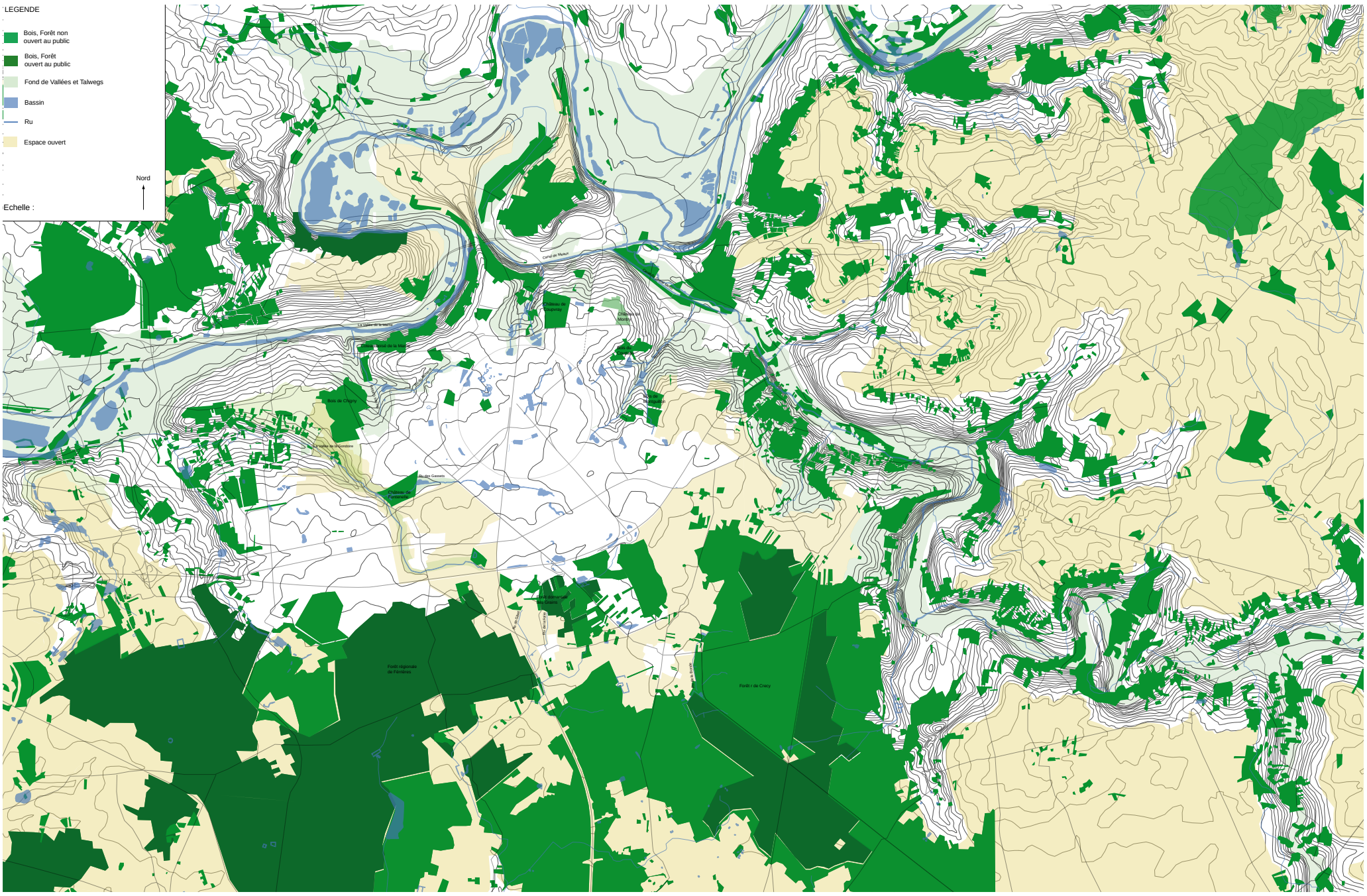

Les grands espaces naturels constitutifs de la trame verte

INFRASTRUCTURE VERTE DU VAL D'EUROPE

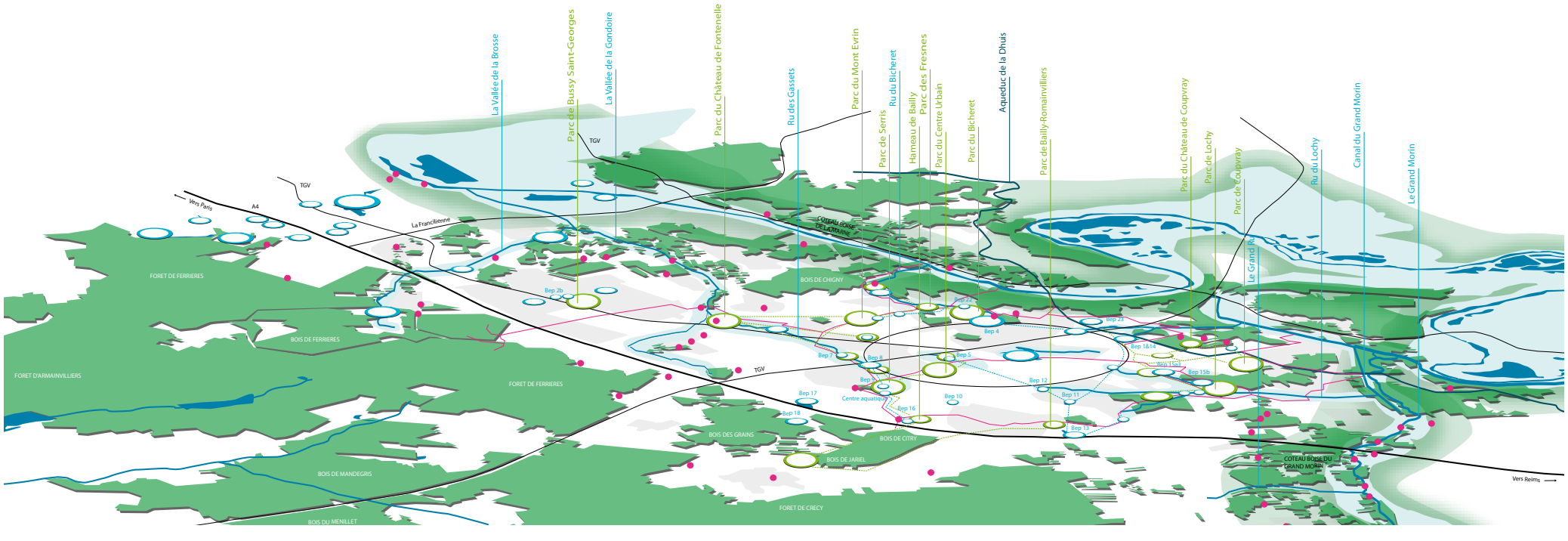

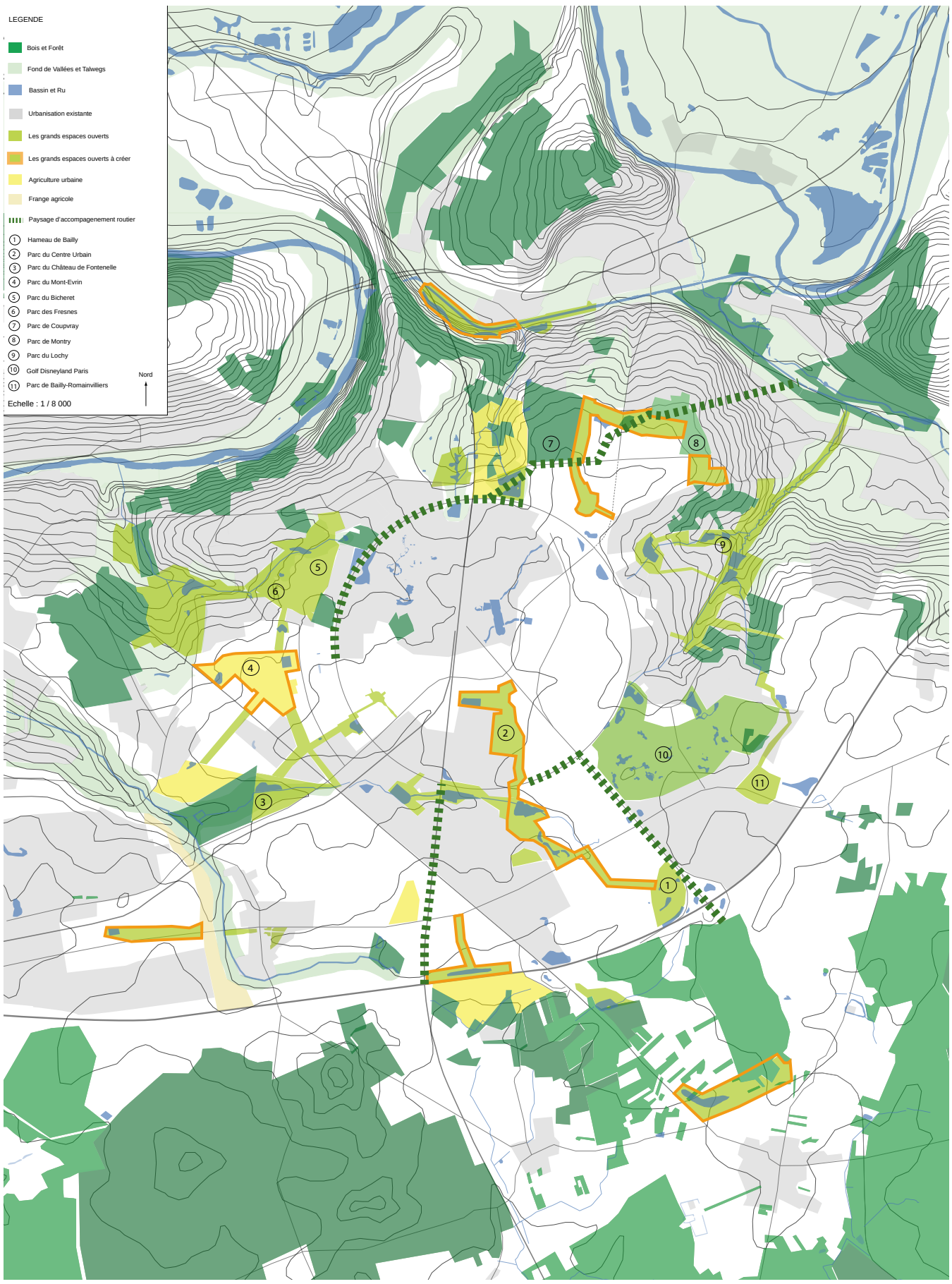

Les grands espaces ouverts urbains

INFRASTRUCTURE VERTE DU VAL D'EUROPE

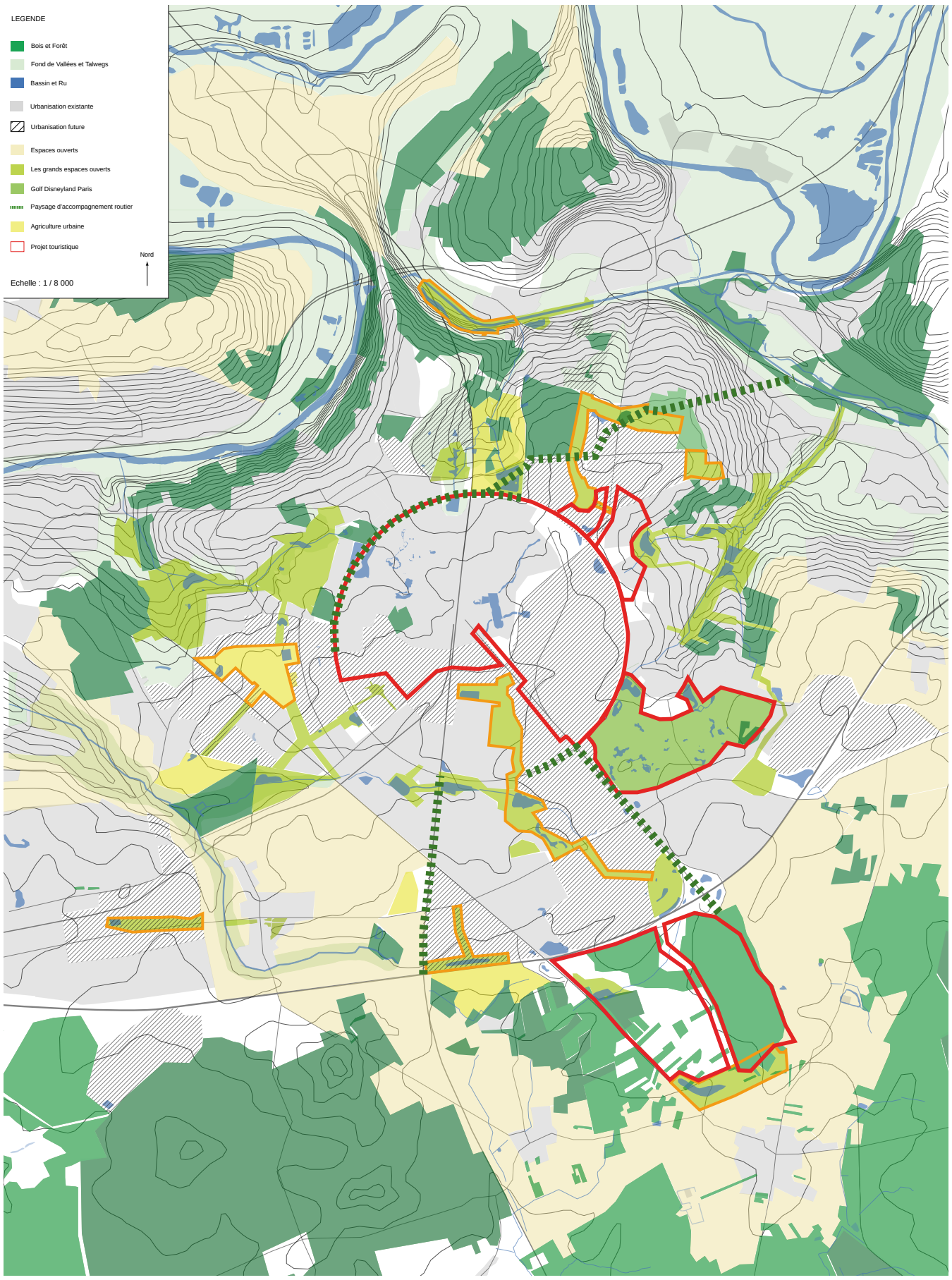

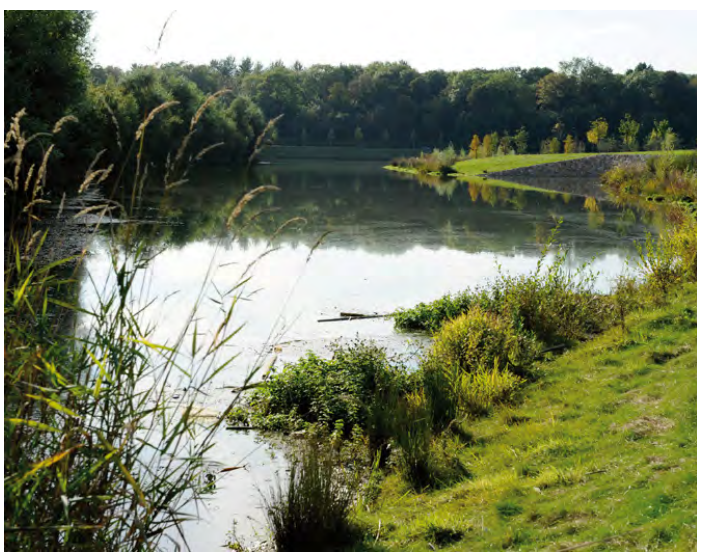

Synthèse des espaces constitutifs

2 ESPACES URBAINS

ECO-QUARTIER GARE DE PANTIN (93)

MISSION ASSISTANTE CHEF DE PROJET - RENDU GRAPHIQUE - PHASE CONCOURS (LAURÉAT)

Localisation : Ville de Pantin
Maître d'Ouvrage : Mairie de Pantin
Maître d'Oeuvre : TGT & SOSSON
Mission : Concours 2012
Superficie : 35 ha
Coût des travaux :

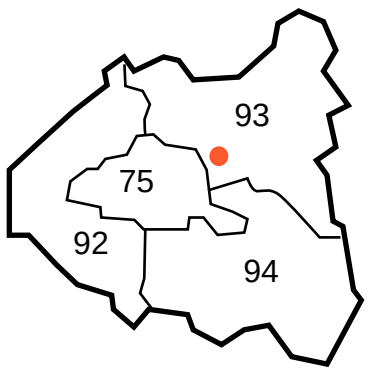

PARC AUX «ILETS»

Le parc est la pièce maîtresse de l'éco quartier. Il combine avec le jardin central et les extensions sur plus de 6 hectares le statut de parc public, de réserve de biodiversité et de machine hydraulique à l'échelle des 35 hectares dont il gère les eaux pluviales. Les contraintes hydrauliques, paysagères et environnementales nous ont incité à imaginer un paysage submersible d'eau, d'îlets, de marais, de méandres en perpétuel mouvement. Le rôle hydraulique du Parc, son dessin et son nivellement feront émerger de façon apparemment aléatoire un ensemble de jardins submersibles: les « îlets ». Ils correspondent à des espaces accessibles ou sanctuarisés aux ambiances naturelles : îlet des enfants, îlet du boisement, îlet de la prairie humide… Ils sont séparés par des rigoles dont la fréquence de submersion est fonction de l'importance des pluies. Végétation d'hélophyte, prairie mésophile, layon humide, se succèdent et composent une palette variable du très humide au très sec.

Le projet de nivellement marque profondément la topographie du parc. Ses éléments majeurs sont : des buttes dunaires constituant des « îlets naturels » ; trois plans d'eau permanents; une succession de micro-layons de mares et de marais ; une digue-promenade , un quai à fleur d'eau. Sur ce site en reconversion, nous croyons avoir intégré au projet de paysage un projet technique innovant de rétention des eaux pluviales. La variation des niveaux d'eau propose une évolution spectaculaire des paysages et une diversification des situations offertes. Elle aiguisera l'intérêt des promeneurs et favorisera la mise en scène de l'eau urbaine.

Parallèle aux courbes de niveau des prairies, la trame des îlets et des boisements s'organise comme les coulisses d'un théâtre. Elle accueille des clairières disponibles pour toutes les fonctions et usages, tout en permettant la continuité des écosystèmes et des paysages. La succession d'îlets-prairies et de promenades forme de longues «dunes». Elles invitent à un voyage aux points de vue changeants. Elles proposent un parcours de découverte de milieux « naturels » recréés, mais aussi de biodiversité préservée après la reconquête du site par la friche. L'objectif est de conserver une cohérence des milieux naturels existants (trame herbacée liée au faisceau ferré), et de garantir une pérennité des milieux prairiaux. Le parc invite à contempler l'eau et les zones humides. Il rassure par la douceur de ses franges végétales. Le visiteur avance sur les pontons, dans les chemins, les allées ; il traverse des clairières et des bosquets en passant d'un « couvert » à un « découvert ». Cette alternance d'espaces variés fabrique le paysage et déploie un riche tapis d'écosystèmes. Les profondeurs de champ ouvertes sur Pantin, Paris et Bobigny permettent les retrouvailles du site avec les quartiers alentour.

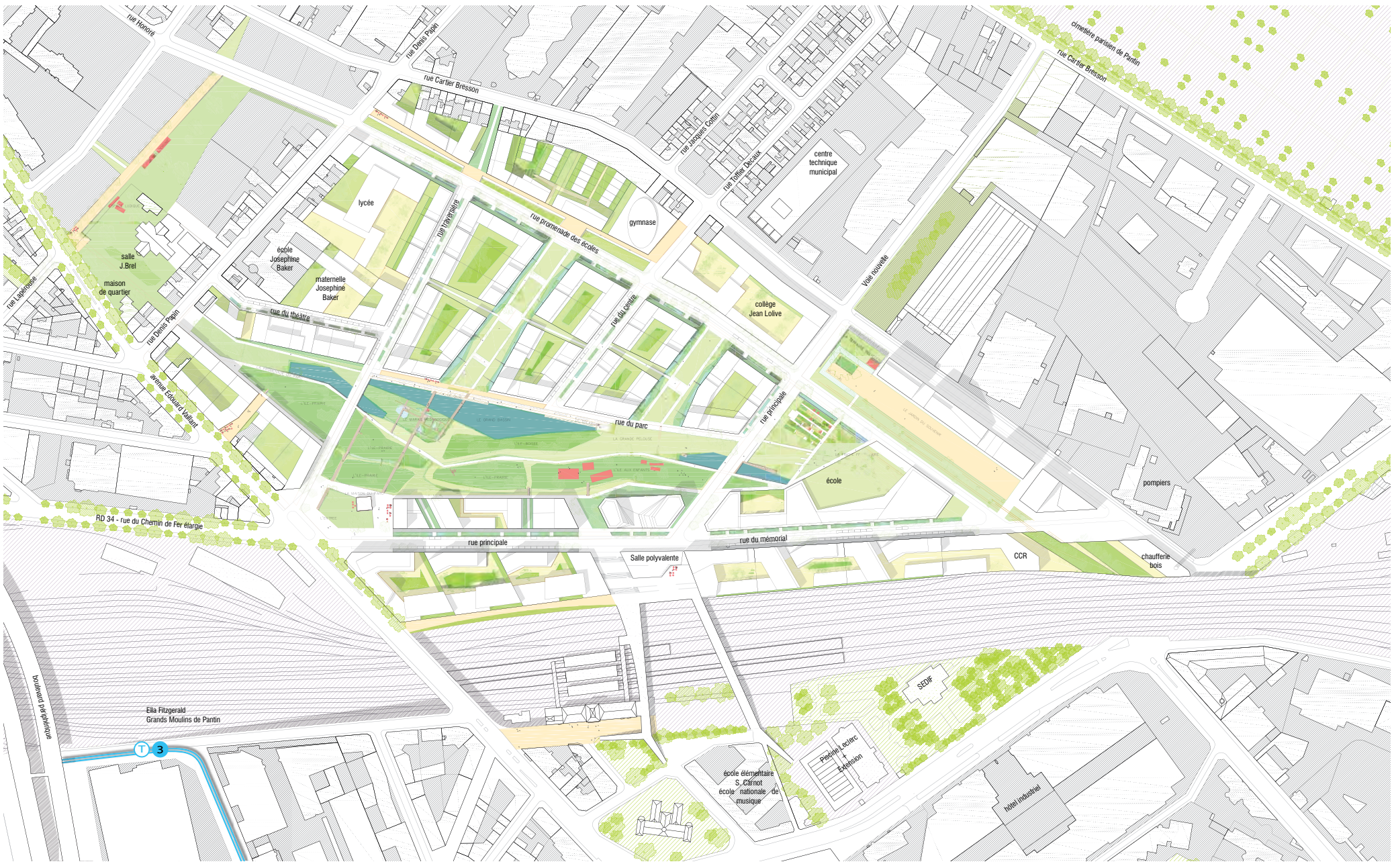

ECO-QUARTIER GARE DE PANTIN

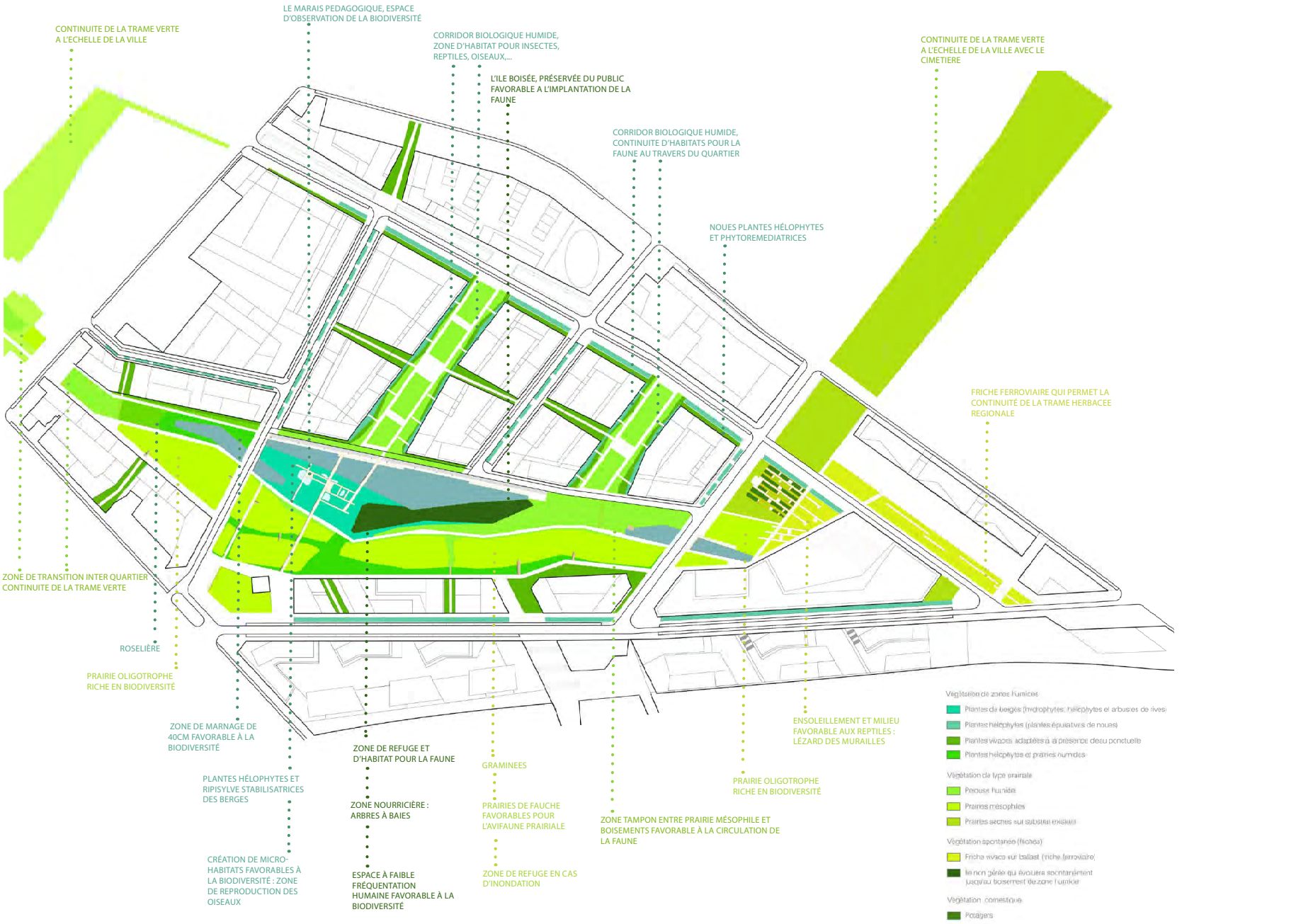

Plan Paysage

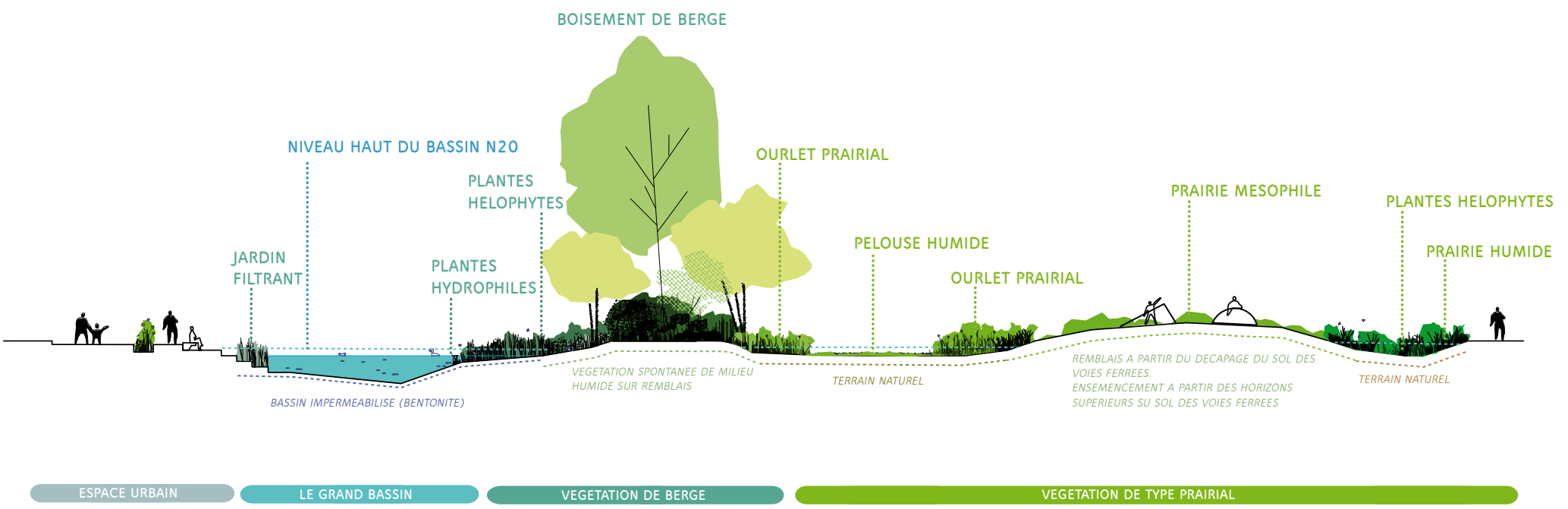

Lien entre les différentes strates végétales

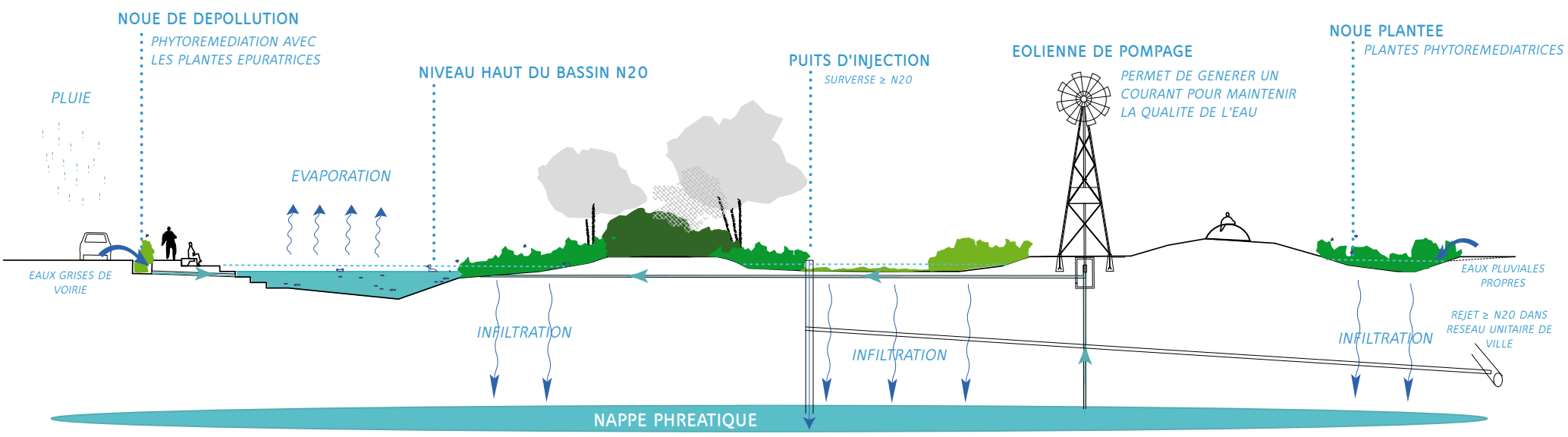

Principe de gestion des eaux pluviales dans le Parc

ECO-QUARTIER GARE DE PANTIN

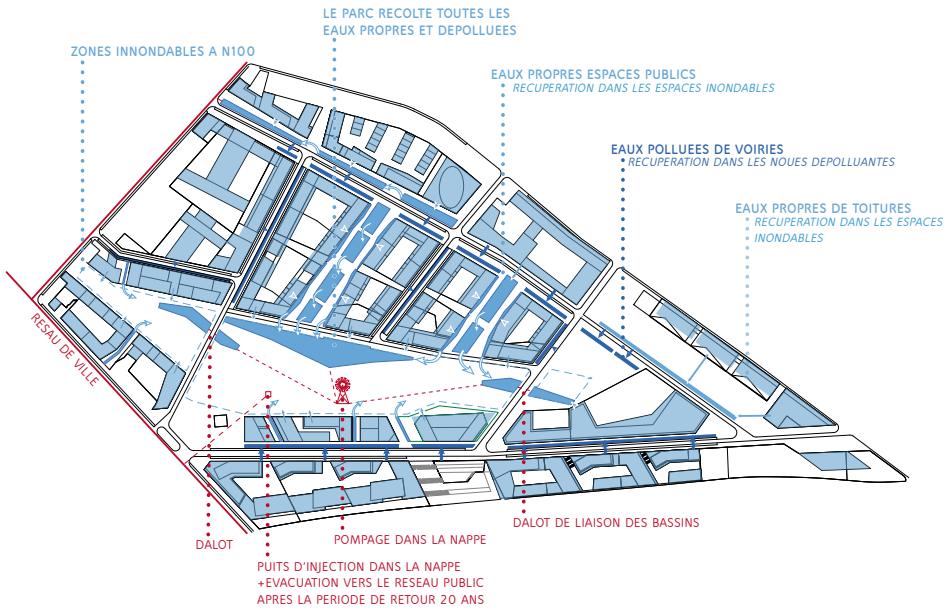

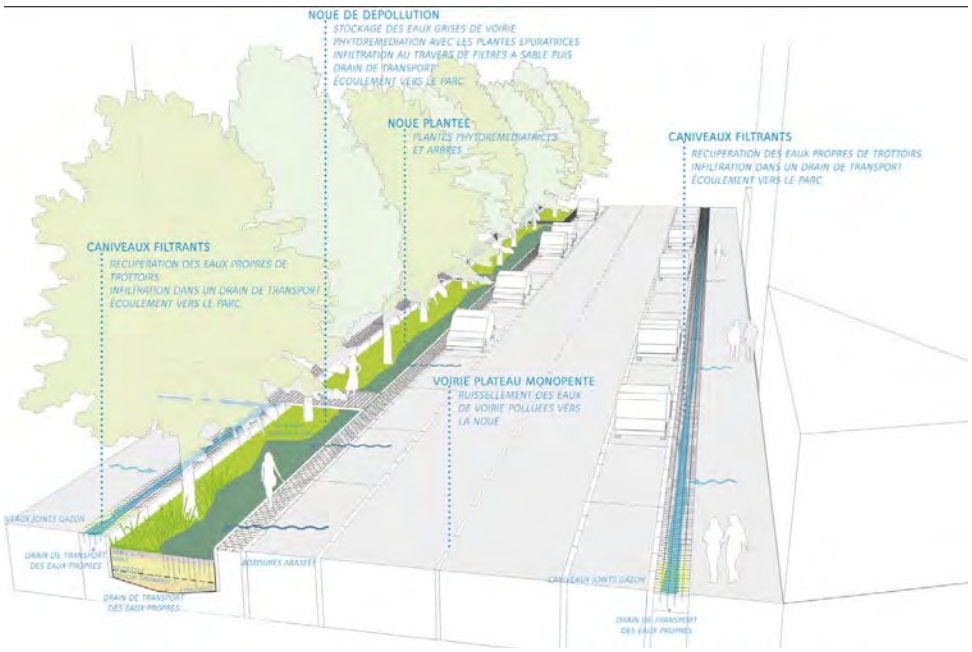

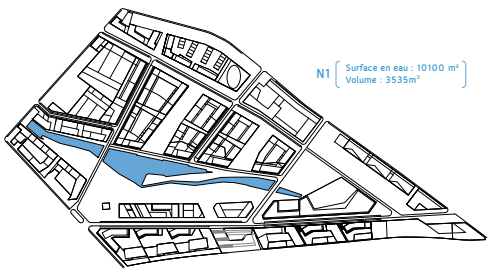

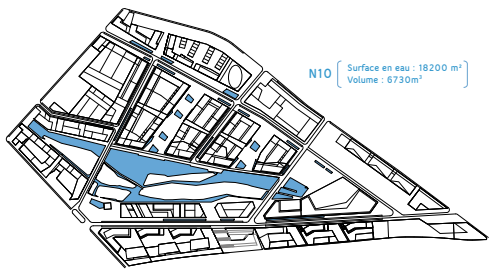

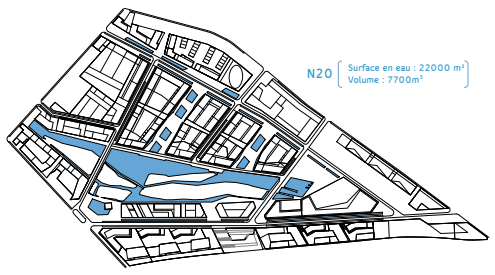

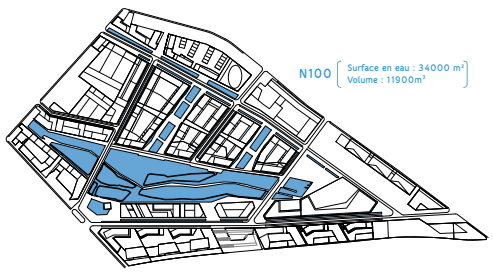

Gestion des eaux pluviales à ciel ouvert

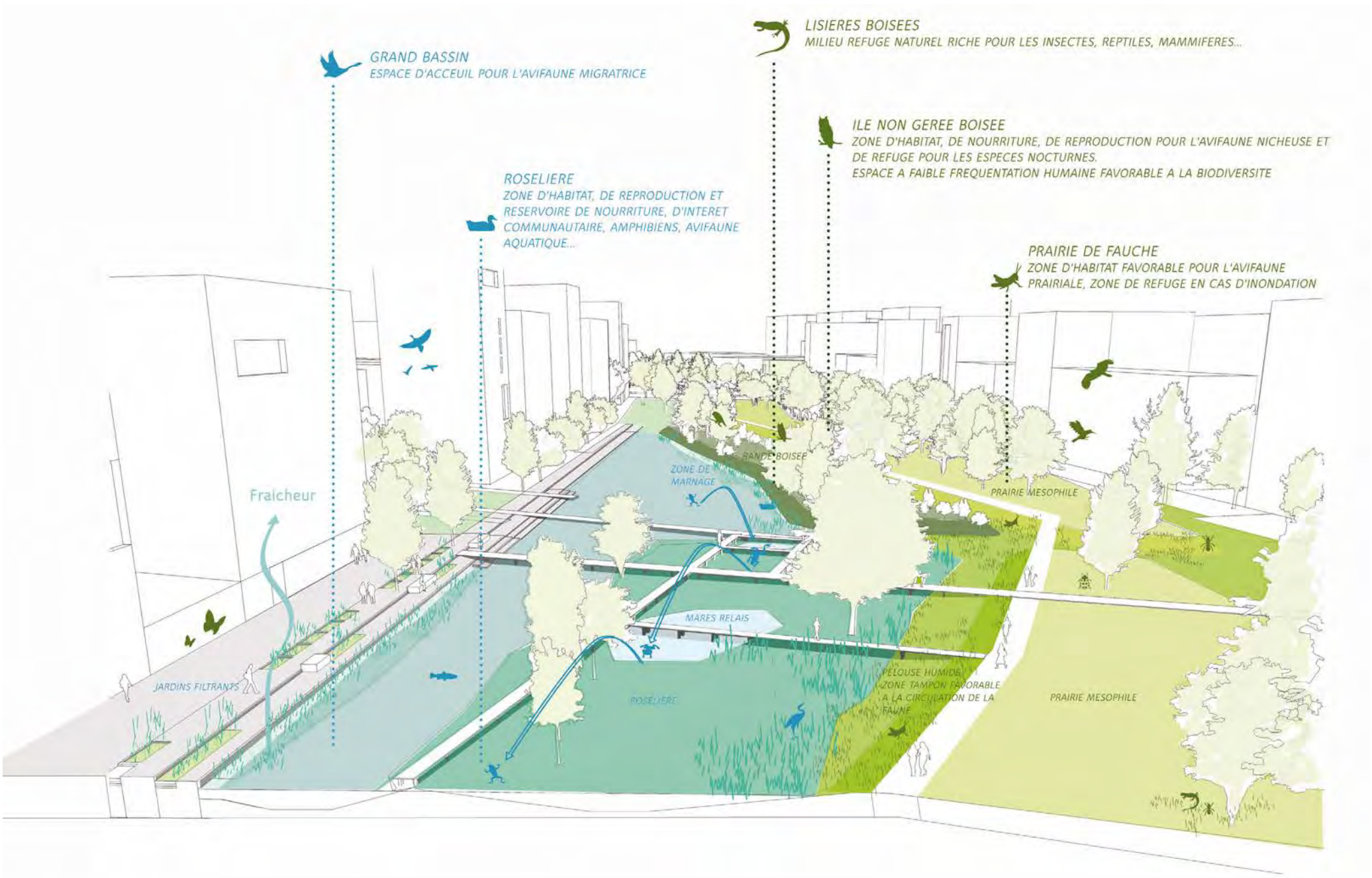

Schéma des échanges de la Biodiversité

ZAC DU COUTERNOIS (77)

MISSION ASSISTANTE CHEF DE PROJET - RENDU GRAPHIQUE

Localisation : Serris
Maître d'Ouvrage : EPAFRANCE
Maître d'Oeuvre : Confluences / Urbatec / Agence Sosson
Mission : Etude / AVP
Superficie : 62 ha
Coût des travaux : n.c

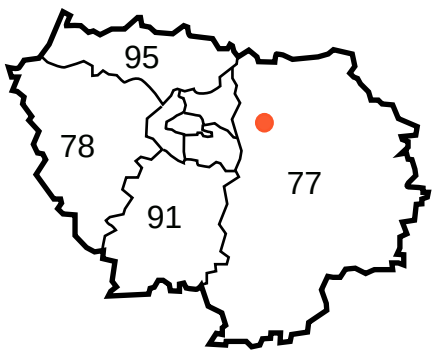

JARDIN HABITÉ HUMIDE

Le bassin s'implante sur une parcelle d'environ 7 ha située au sud de la ZAC. Il est l'aboutissement du paysage humide développé dans le reste de la ZAC par le réseau des noues et du talweg. Nous souhaitons faire de ce bassin une zone naturelle riche au niveau du paysage et de sa biodiversité. La conception générale de ce bassin repose sur l'idée de fluctuation et de mobilité des eaux. Deux bassins successifs seront réalisés à deux niveaux différents et n'en formeront plus qu'un à l'occurrence centennale. Ces deux bassins seront en eau permanente. Le bassin supérieur long de 290m surplombera de 1.25m le bassin inférieur long de 566m.
Un nivellement de talus hors d'eau avec des pentes douces entre les deux bassins permettra d'assurer une promenade piétonne Est/Ouest au-dessus du niveau de l'eau, et des cascades laisseront filer l'eau du bassin supérieur vers le bassin inférieur.
Les talus sous eaux seront également couchés et permettront l'implantation d'un cordon végétal riche et varié en fonction des épaisseurs d'eau.
Au niveau du bassin supérieur, d'autres pontons seront le support de lieux de promenade liés à la découverte de la flore et de la faune de ce nouvel espace humide.
Lors des crues centennales, les chemins seront fermés par une barrière définie dans une phase ultérieur.

Les paysages s'imbriquent, la végétation humide au contact de l'eau remonte et s'étend sur de vastes prairies inondables, les lanières de boisement descendent à la rencontre de la rive. Aux plantes aquatiques succèdent de vastes tapis enherbés. Un épais ourlet de saules arbustifs souligne çà et là les rives du plan d'eau. Des arbres comme des saules, des frênes ou des aulnes adeptes des situations humides ponctuent en boqueteaux les berges du bassin.
Le bassin forme un nouvel espace naturel humide où s'entremêlent les paysages et les écosystèmes. Il apporte une nouvelle valeur paysagère et écologique sur ce territoire.

La problématique de la gestion des eaux pluviales est au cœur du processus d'aménagement urbain et paysager de la Z.A.C du Couternois. La gestion alternative des eaux pluviales, à ciel ouvert, est le premier principe du projet d'aménagement paysager. Cette gestion permet de retrouver les mécanismes naturels de la gestion de l'eau par une collecte gravitaire, un pré stockage, un écrêtement des évènements pluvieux, mais elle révèle surtout un paysage humide, fil conducteur de l'aménagement global.
Ce paysage basé sur la lecture de l'eau et des plantations qui l'accompagnent organise le paysage et assure la continuité sur les espaces publics. Il est l'ossature de l'aménagement et créé un filtre végétal par rapport aux voies.
Ces dispositifs de rétention sont des noues, des fossés plantés, des dépressions dans le talweg conçu pour respecter le cheminement naturel de l'eau. Ce réseau trouvera son aboutissement au Sud de la ZAC, point de rejet de l'unique bassin versant, dans l'aménagement d'un bassin à l'ambiance verte, largement plantée, une ambiance de « jardin humide habité ».

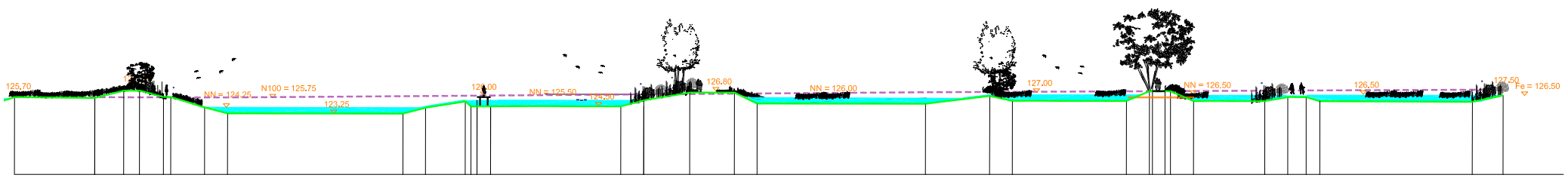

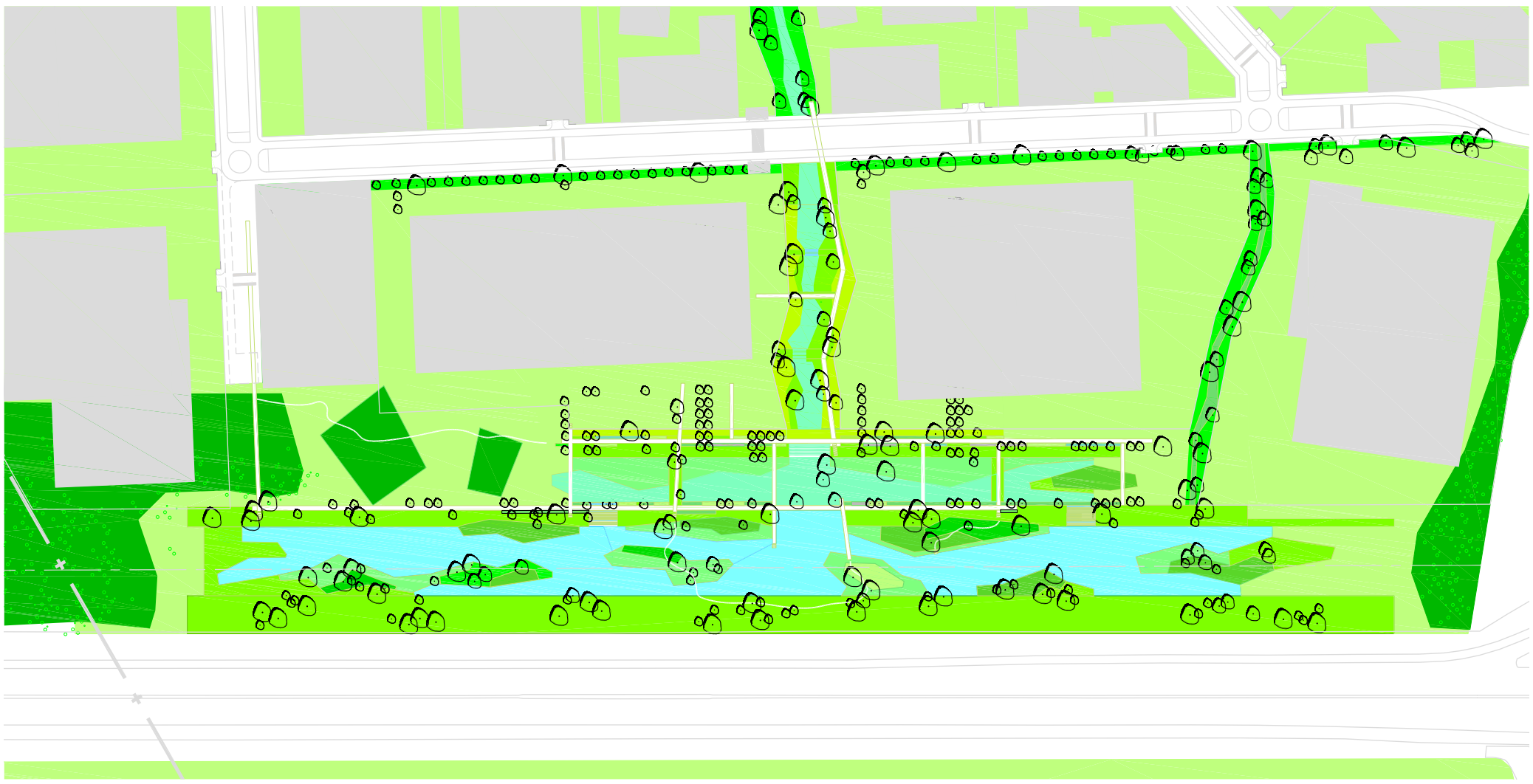

Idée de fluctuation et de mobilité de l'eau

ZAC DU COUTERNOIS

Noue de transport à dif. niveaux

Bassin semi-sec alimenté par les toitures

Bassin supérieur alimenté par la noue et les toitures

Bassin inférieur alimenté par la nappe

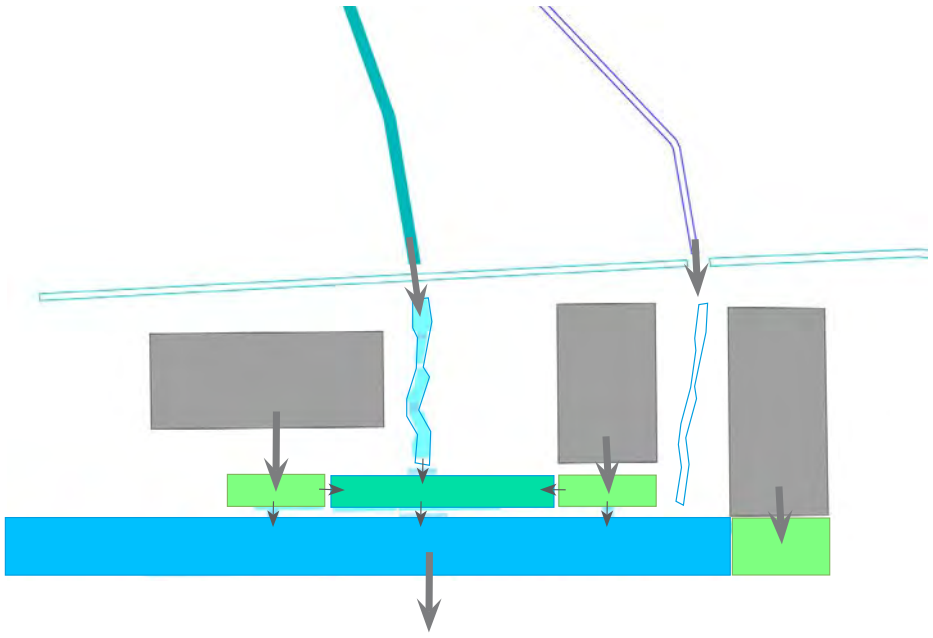

Principe de gestion des eaux pluviales dans la ZAC

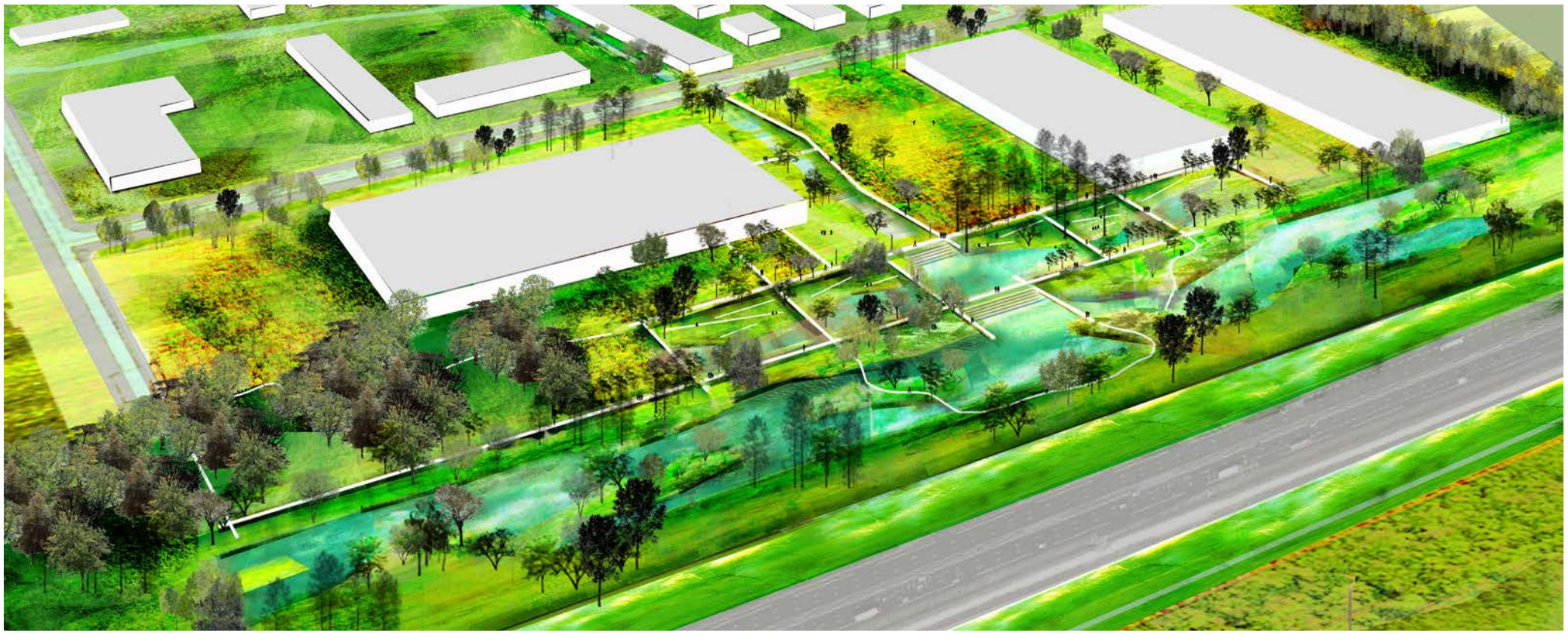

Epace naturel humide où s’entremêlent les paysages et les écossytèmes

ZAC DU COUTERNOIS

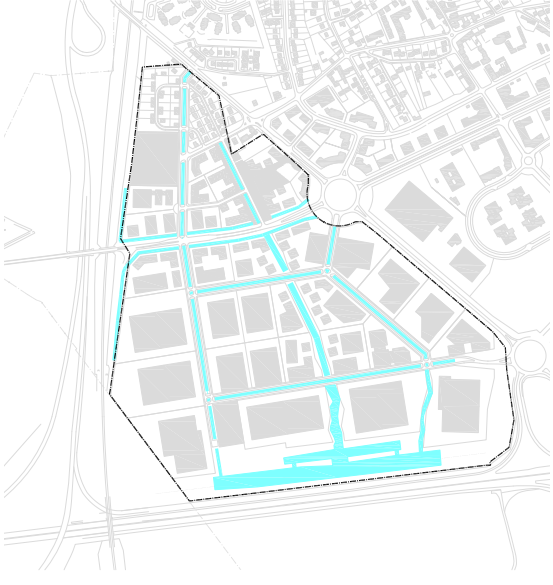

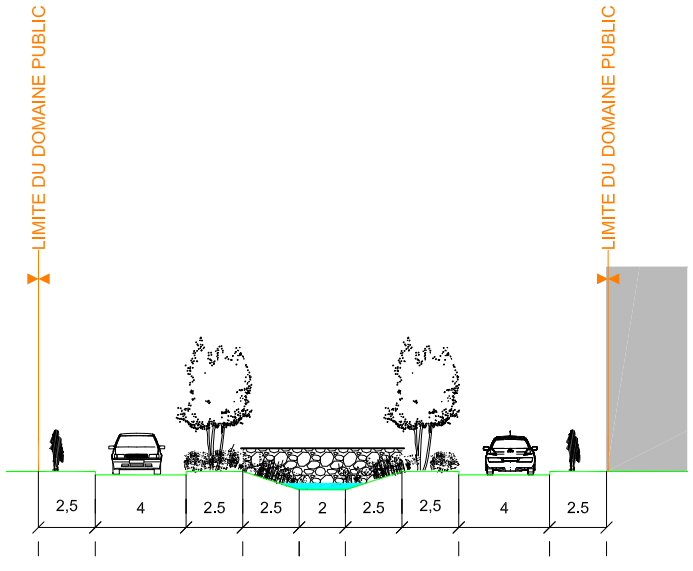

Les Noues : un paysage submersible

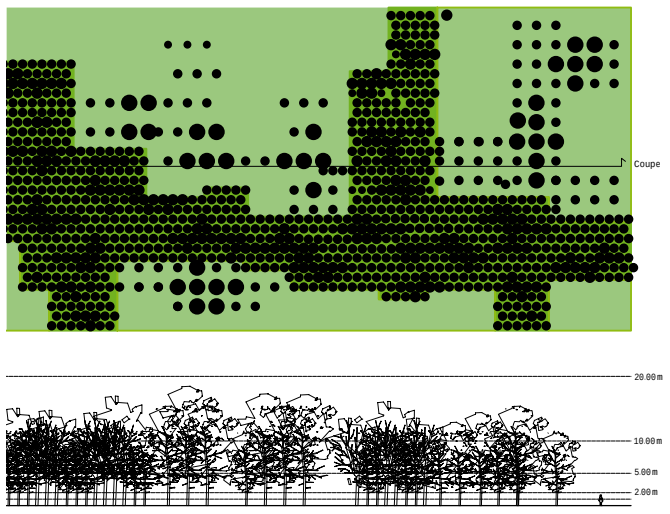

Le Talweg : un lieu de transition

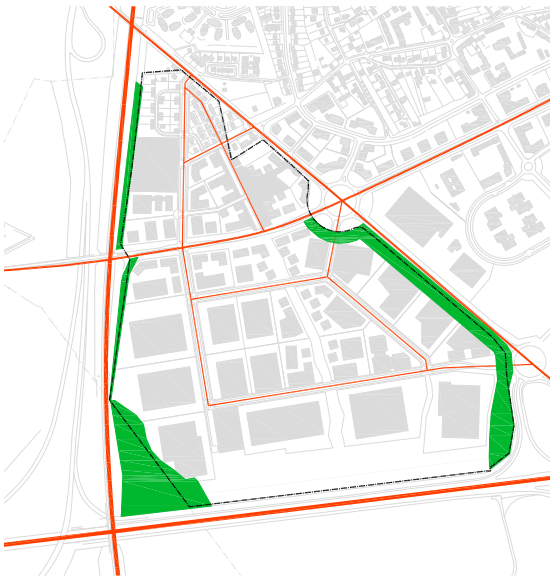

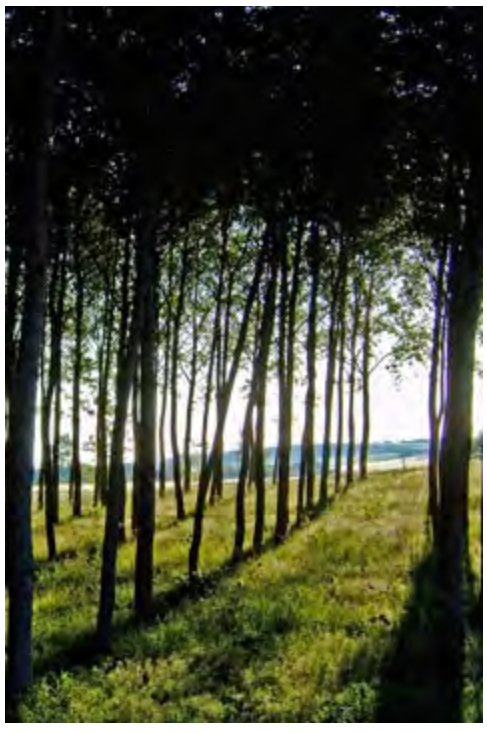

Les Lisères : un espace de préverdissement

ZAC CHARLES RENARD (78)

MISSION CHEF DE PROJET - RENDU GRAPHIQUE

Localisation : Ville de Saint-Cyr l’Ecole
Maître d’Ouvrage : AFTRP
Maître d’Oeuvre : TGT & SOSSON & TUGEC & CONFLUENCES
Mission : AVP
Superficie : 25 ha
Coût des travaux : n.c

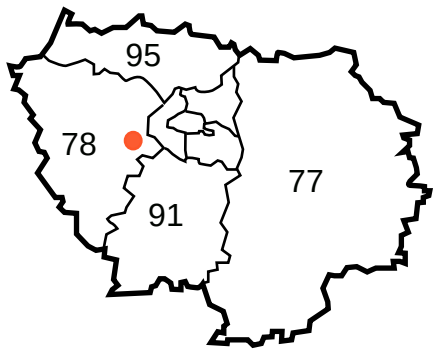

LA ZAC DANS LE TERRITOIRE DE LA PLAINE DE VERSAILLES

La ZAC Charles Renard est bordée au Nord par la Plaine de Versailles (site inscrit en 2000) et au Sud par l’Ecole militaire Saint-Cyr.
Elle offre des vues lointaines sur le grand paysage agricole et ses coteaux boisés ainsi que sur les jardins de l’Ecole militaire.
Trois grandes perspectives traversent la ZAC du Nord au Sud, inscrites au PLU de Saint-Cyr. Appelé «Trident», il est une figure issu de l’Etoile Royale du parc de Versailles et de l’Ecole militaire.

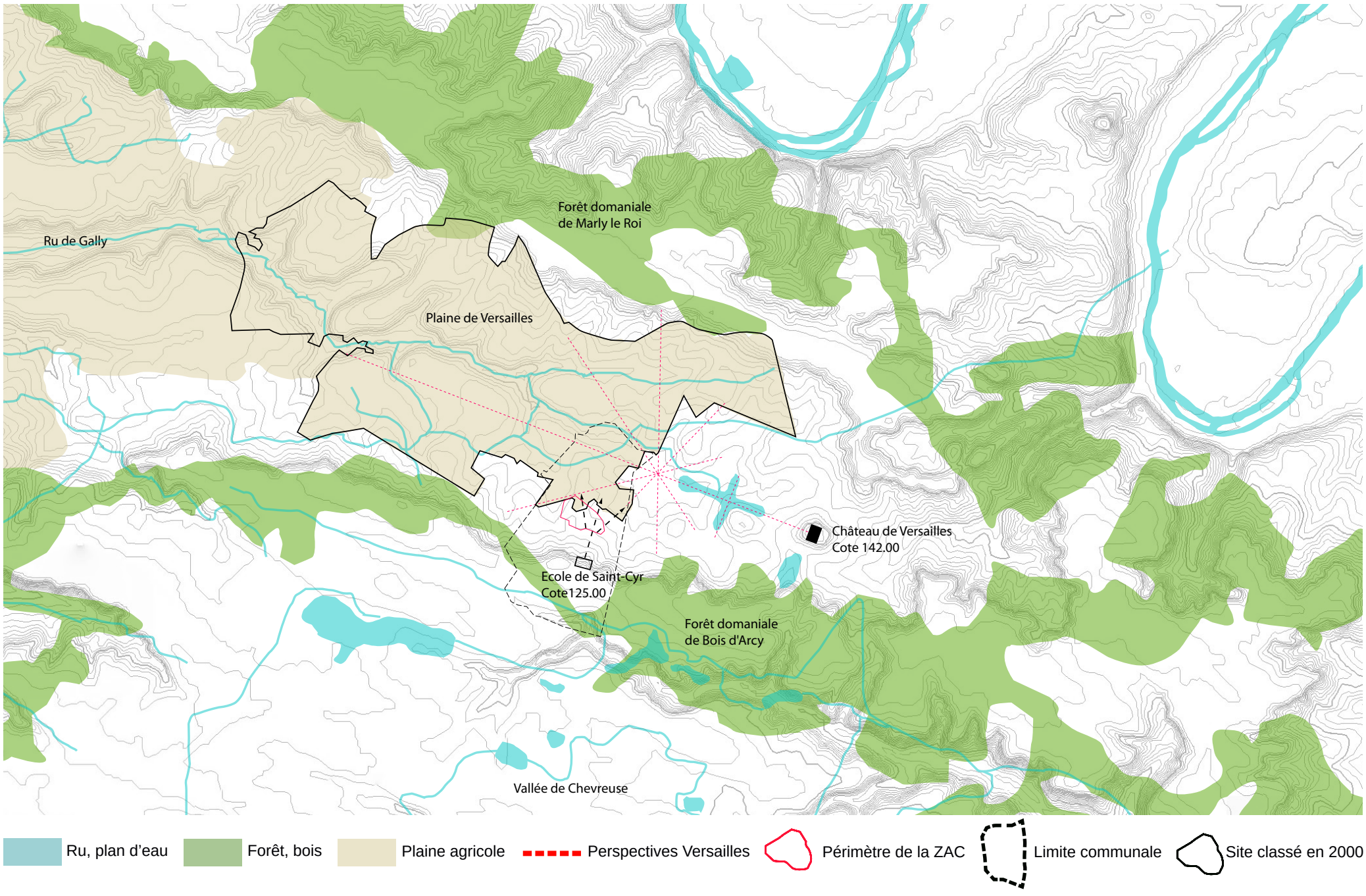

Les grandes structures paysagères

ZAC CHARLES RENARD

Tridents réguliers : Principe de jardin à la française
- les alignements structurants
- Le ruban de pelouse...

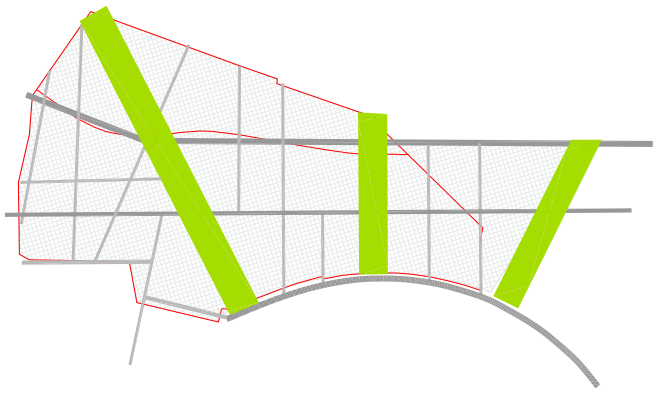

Tridents et jeux de perspective : Rétrécissement du cône de vision permettant d'augmenter la perspective...

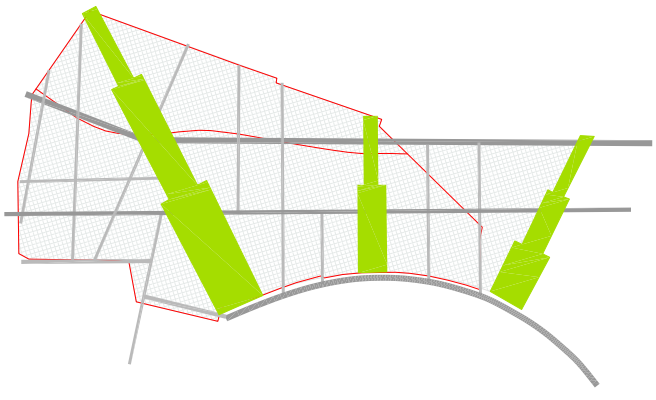

Tridents déstructurés : Principe de perspective à l'anglaise
- une succession de plans irréguliers
- des effets de surpries...

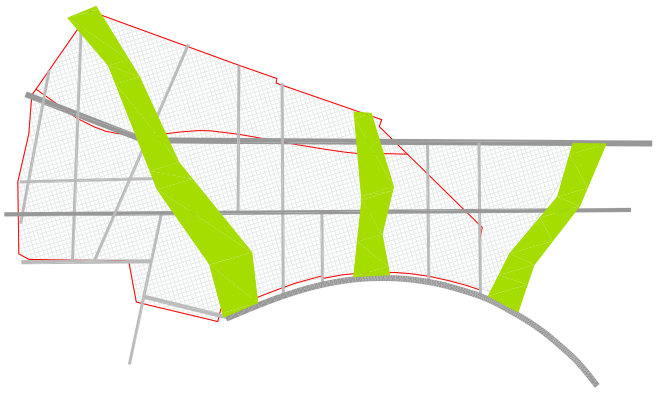

AMBIANCES

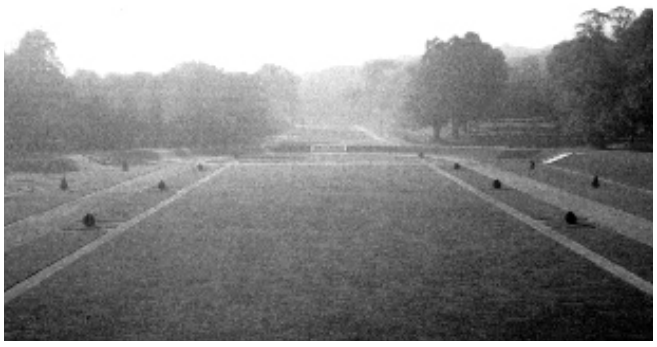

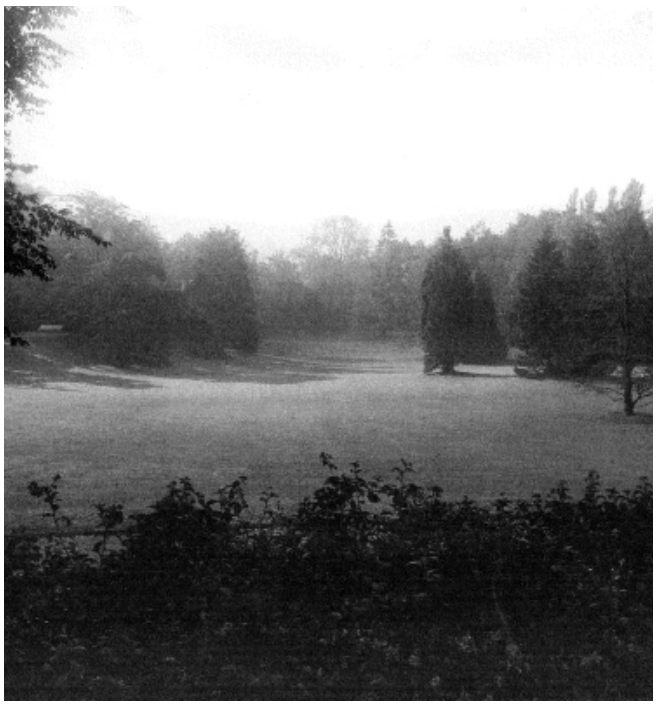

Perspectives orientées Nord - Sud

scenarion 1

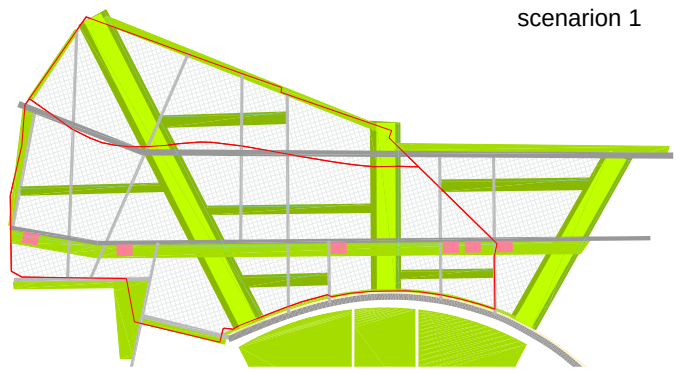

scenarion 2

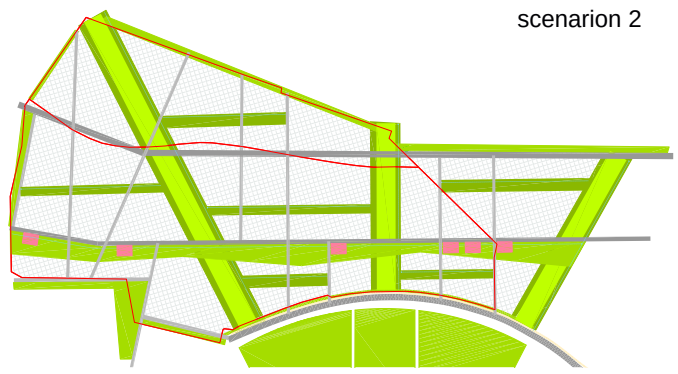

scenarion 3

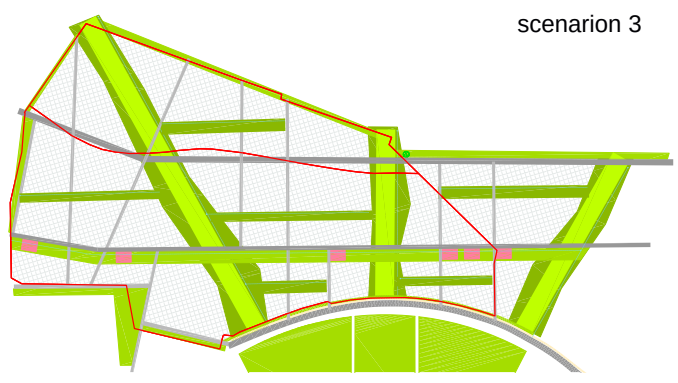

Espaces paysagers publics

Espaces paysagers privés

Ilôts bâtis

Programme paysager

Périmètre de la ZAC

Eau

JARDIN DES COULISSES

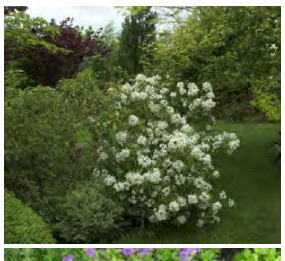

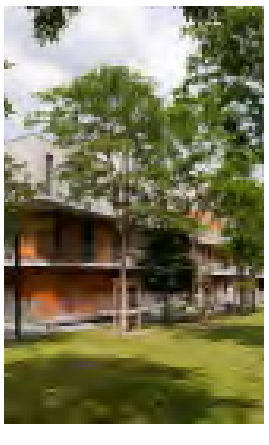

PROMENADE DES TRIDENTS

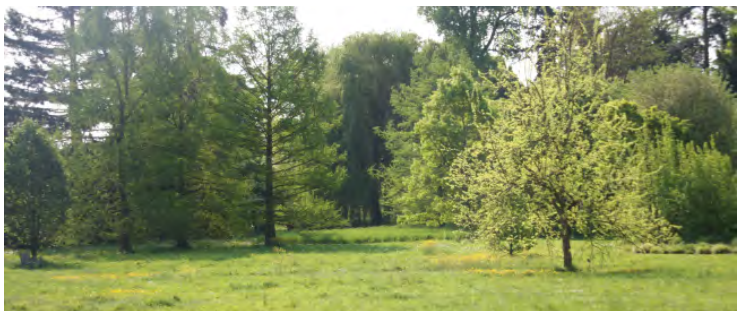

Un paysage d'Est en Ouest

ZAC AÉROLIANS PARIS - QUARTIER CENTRAL (93)

MISSION ASSISTANTE CHEF DE PROJET - RENDU GRAPHIQUE

Localisation : Tremblay-En-France
Maître d'Ouvrage : AFTRP
Maître d'Oeuvre : TGT & Associés / Agence Sosson / RFR éléments / SEGIC
Mission : Etude / AVP
Superficie : 60 ha
Coût des travaux : n.c

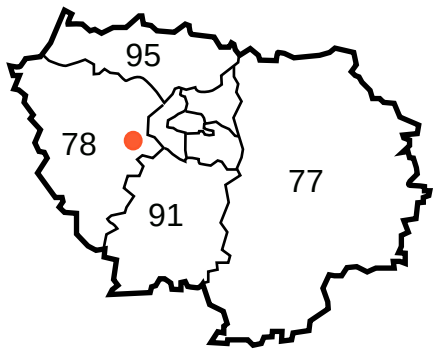

LA ZAC SUD CHARLES DE GAULLE : AMÉNAGEMENT, PRÉVERDISSEMENT, GESTION DES EAUX PLUVIALES

L'ensemble de la zone présente des dispositions topographiques et hydrographiques la rendant particulièrement sensible aux évènements pluvieux. La problématique de la gestion des eaux pluviales est au cœur du processus d'aménagement urbain et paysager de la ZAC. La gestion alternative des eaux pluviales, à ciel ouvert, est le premier principe du projet d'aménagement paysager des espaces publics et privés. Cette gestion permet de retrouver les mécanismes naturels de la gestion de l'eau, mais elle révèle surtout un paysage humide, fil conducteur de l'aménagement.
Ce paysage basé sur la lecture de l'eau et des plantations qui l'accompagnent organise le découpage des ilots de la ZAC. Il est l'ossature de l'aménagement. Il créé les limites séparatives des lots et un filtre végétal par rapport aux voies.
Les plantations de la strate basse valoriseront ou suggéreront la présence de l'eau. Leur port, leur texture, et leur organisation soulignera l'aspect fluctuant du paysage et de la dynamique de l'eau en contraste avec le découpage rigoureux de la ZAC. Les berges pourront être accompagnées d'élément structurant type gabions.

La végétation ripicole sera complétée par des arbres de hautes tiges permettant les vues transversales et s'appuiera cette fois sur les tracés directeurs des bâtiments. Les arbres disposés en triple alignement créent une structure forte qui unifiera l'espace de la rue traversière en créant un jeu avec les façades bâties, les ouvertures sur les bandes boisées ainsi que les dessertes des lots privés.

Noues Talweg Pelouse Bande boisée

Plan masse général

LES FOSSÉS

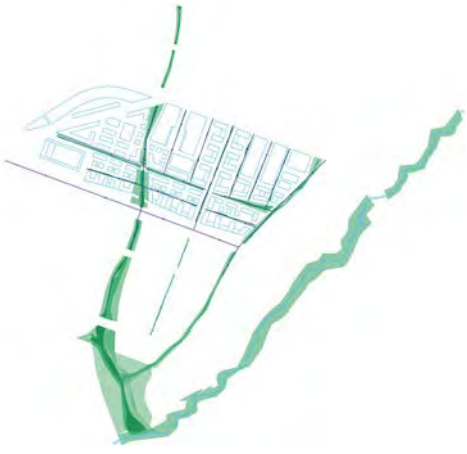

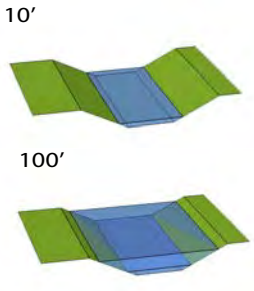

LES NOUES URBAINE

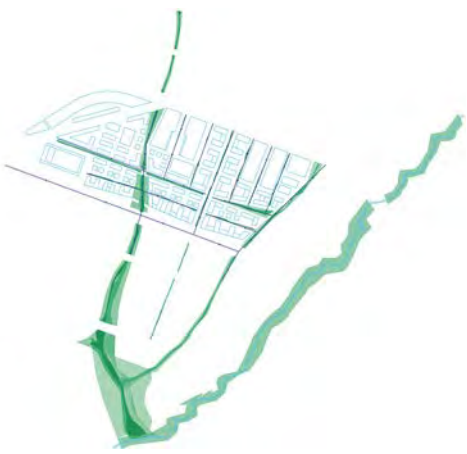

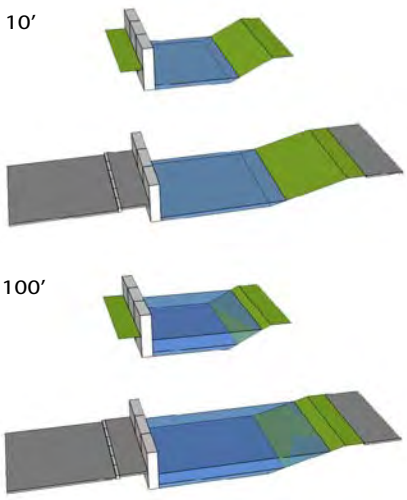

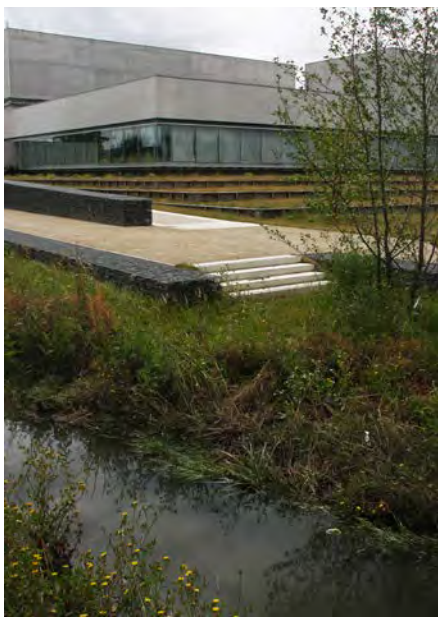

LES BASSINS URBAINS

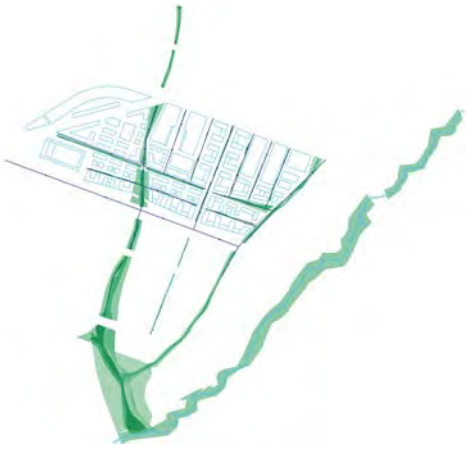

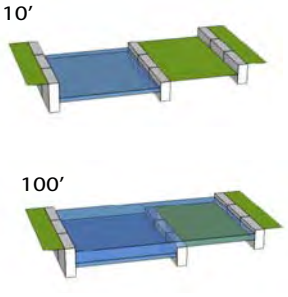

LES NOUES

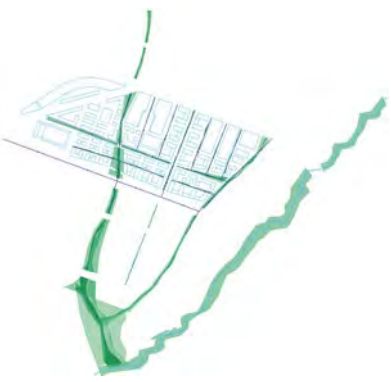

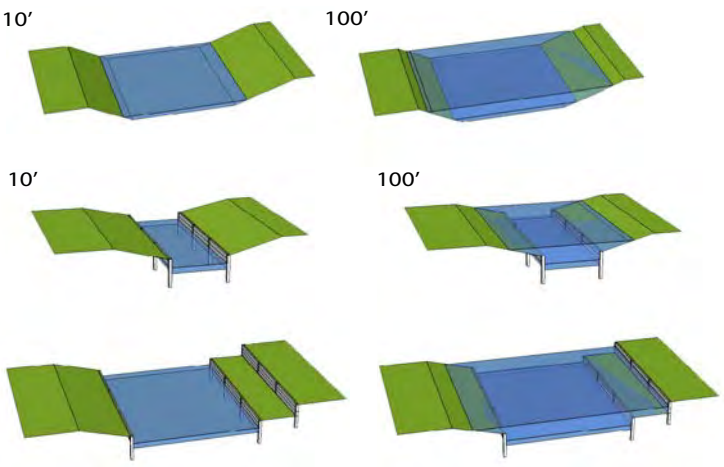

PARKING - TIGEAUX (77)

MISSION DE CHEF DE PROJET - RENDU GRAPHIQUE

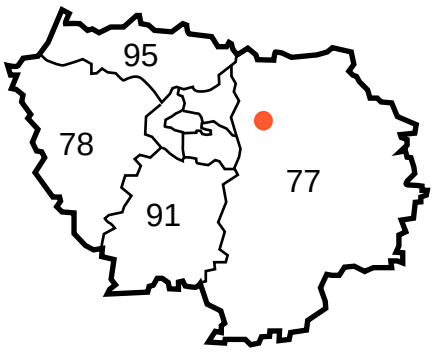

Localisation : Ville de Tigeaux
Maître d'Ouvrage : Mairie de Tigeaux
Maître d'Oeuvre : SOSSON
Mission : ETUDE / AVP / APS
Coût des travaux : 275 000 € HT

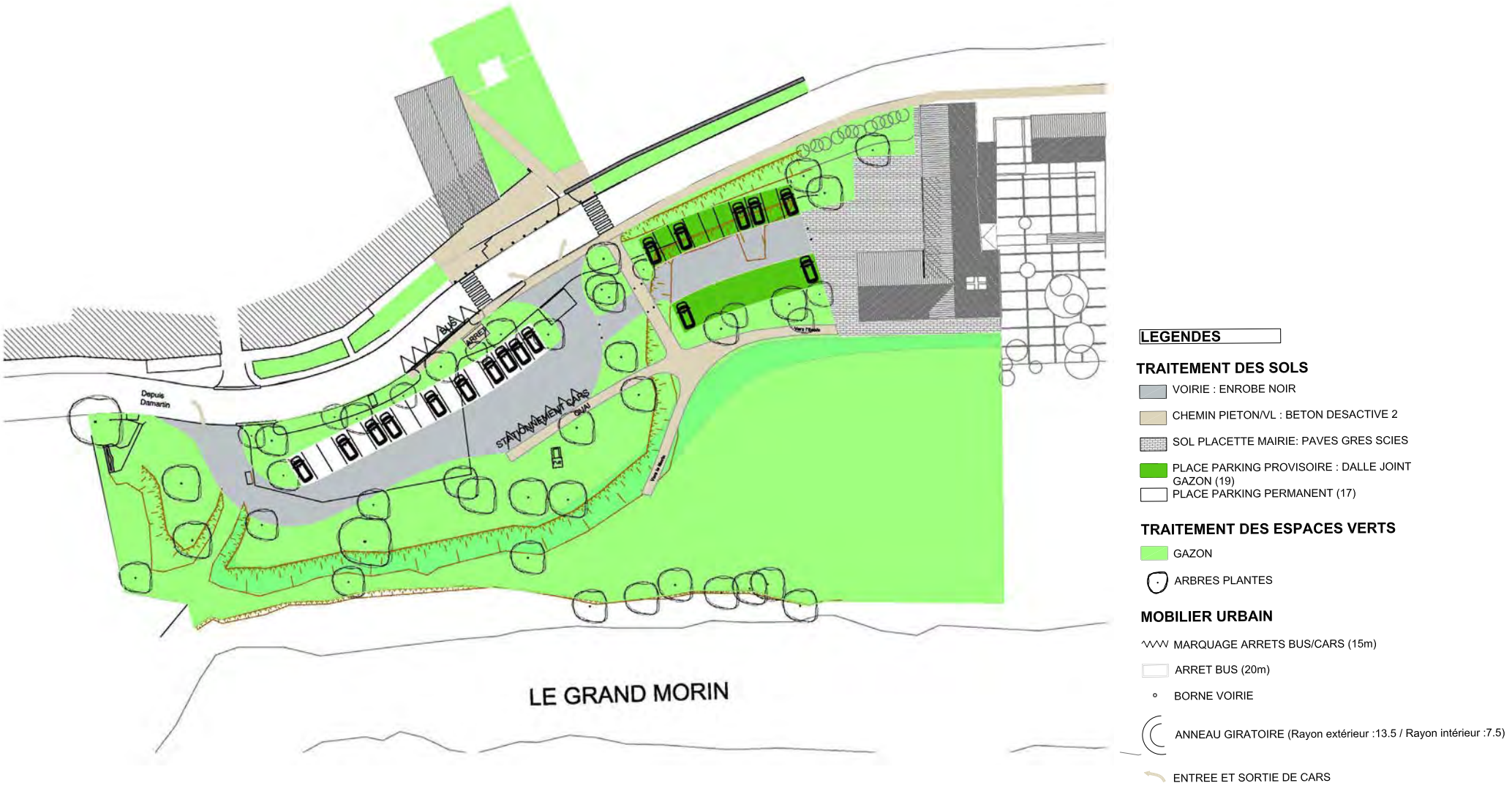

Plan masse projet

ZAC STUDIO ET CONGRES (77)

MISSION CHEF DE PROJET - RENDU GRAPHIQUE

Localisation : Commune de Chessy
Maître d'Ouvrage : EPAFRANCE
Maître d'Oeuvre : TUGEC & SOSSON
Mission : Etude de faisabilité
Coût des travaux : n.c

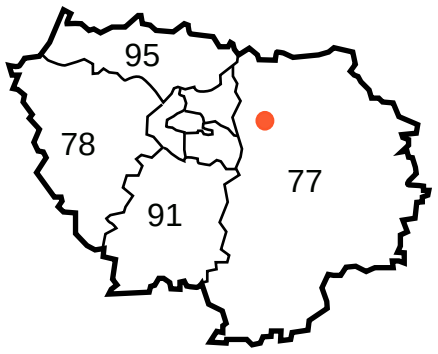

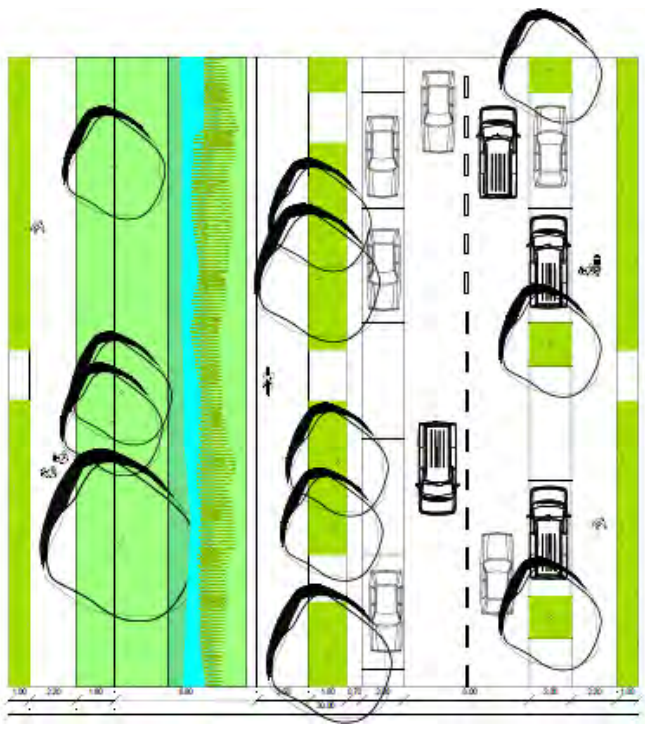

Plan masse - Coupe de principe

ECO-QUARTIER DE VILLE D’AVRAY (92)

MISSION ASSISTANTE CHEF DE PROJET

Localisation : Ville d’Avray
Maître d’Ouvrage : GECINA
Maître d’Oeuvre urbain : Atelier 2/3/4
Maître d’Oeuvre paysage : SOSSON
Mission : AVP / PRO / EXE / DET / AOR
AMO HQE : Cap Terre
Superficie : 12.5 ha
Coût des travaux : n.c

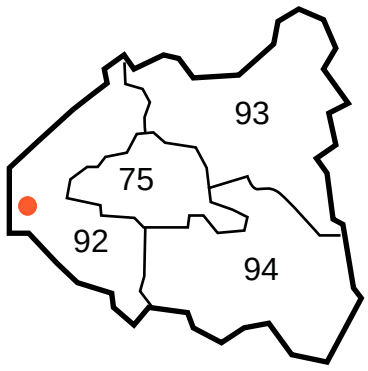

UN ECO-QUARTIER DANS UN ARBORÉTUM

Par trois fois au moins le Domaine a évolué ou muté. Il est passé d’un parc à la française à un parc romantique pour devenir un paysage de résidence, qui a perdu peu à peu la richesse de son histoire. Aujourd’hui la Ronce possède deux profils, celui d’une «Forêt habitée» et d’un «Parc habité». Le point commun de ces deux grandes ambiances paysagères est le caractère remarquable des arbres que l’on y trouve. Leur taille, leur force, leur présence en alignement, en boqueteaux ou isolé révèlent la structure paysagère et la force du Domaine. Le Domaine rassemble une collection importante d’espèces et d’arbres provenant du monde entier : Europe, Amérique du Nord, Asie ... Ils sont par bien des aspects remarquables, exceptionnels, rares, tout simpelement beaux. Ces structures trouvent leurs logiques dans le rapport du Domaine avec l’Histoire mais également dans l’amour des hommes pour les jardins et les arbres.

Ces grands arbres sont les gardiens du Domaine, ils sont là depuis plusieurs siècles et nous survivront. Notre volonté est de s’appuyer sur cette structure végétale unique pour renforcer l’aspect remarquable du Domaine.

Nous souhaitons faire du Domaine le premier éco-quartier dans un arborétum.

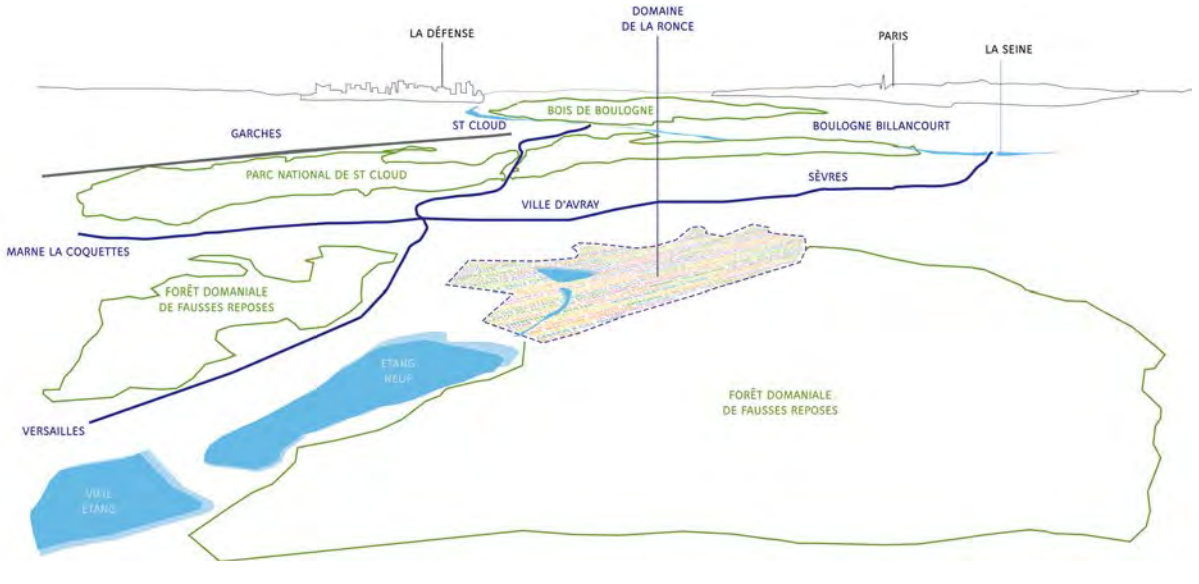

Une situation privilégiée avec la nature

Vue générale du Domaine

ECO-QUARTIER DE VILLE D'AVRAY

LE PASSAGE D'UN PARC À LA FRANÇAISE ...

... À UN PARC ROMANTIQUE ...

... POUR DEVENIR UNE RÉSIDENCE

Diversité et ambiances végétales

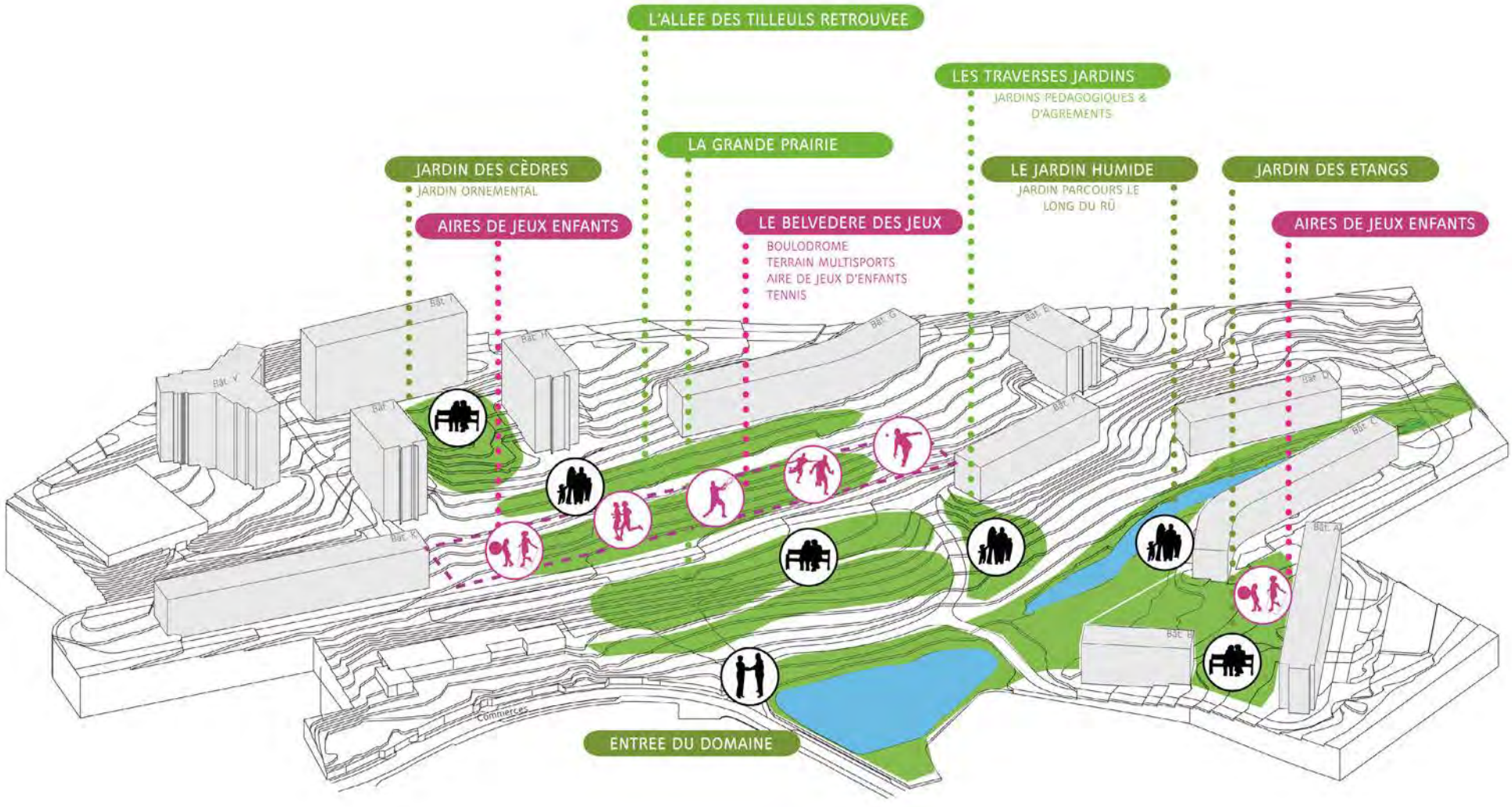

Paysage et convivialité : un paysage pour tous

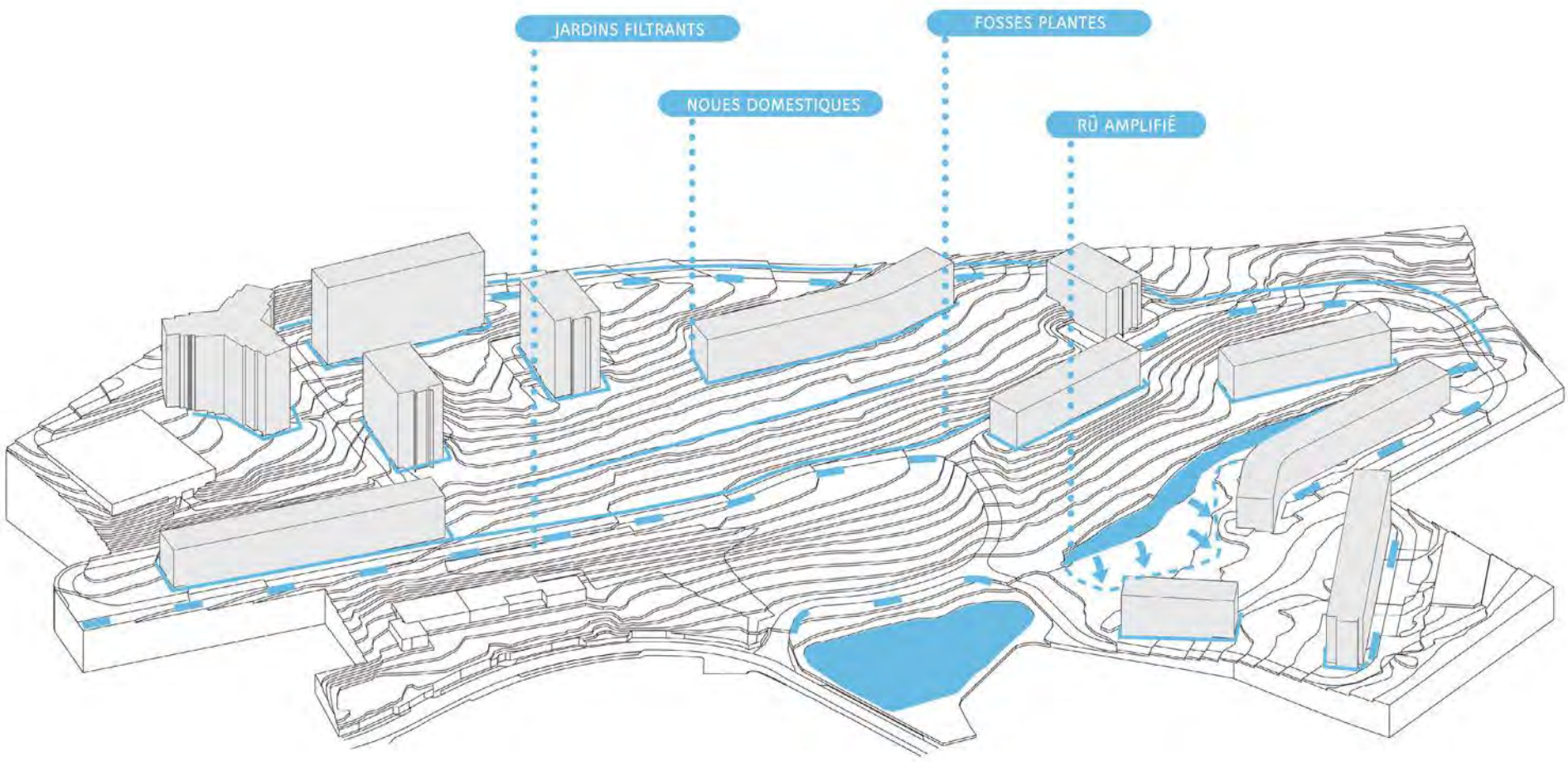

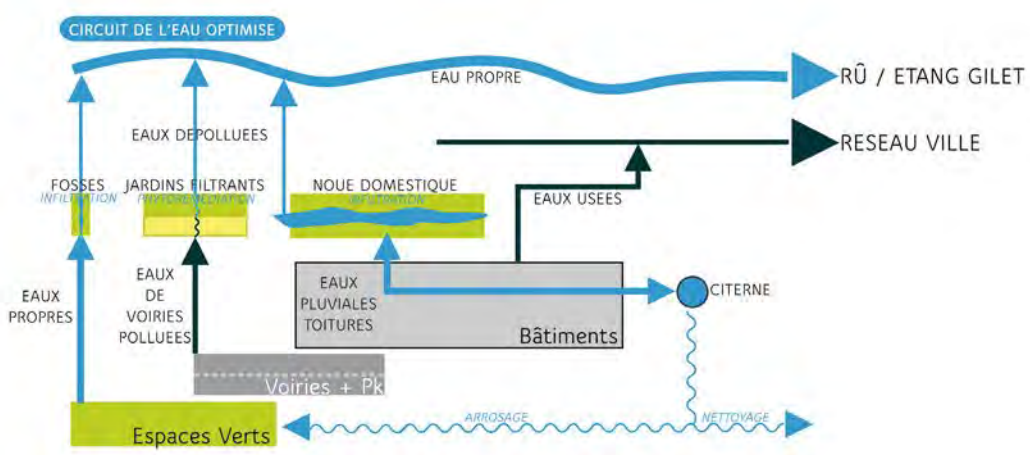

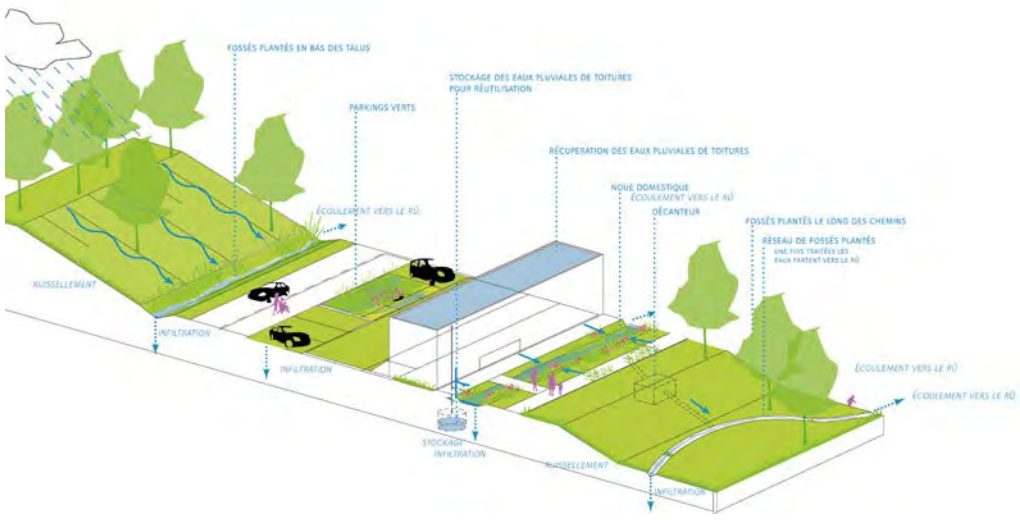

Traitement alternatif des eaux pluviales

Le jardin des Etangs

3 PARCS ET JARDINS

COEUR D’ILOT - RÉSIDENCE JAVEL (75)

MISSION CHEF DE PROJET - RENDU GRAPHIQUE

Localisation : Ville de Paris 15e
Maître d’Ouvrage : GECINA
Maître d’Oeuvre : SOSSON
Mission : AVP / PRO / DCE
Superficie : 2 100 m²
Coût des travaux : 400 000 € HT

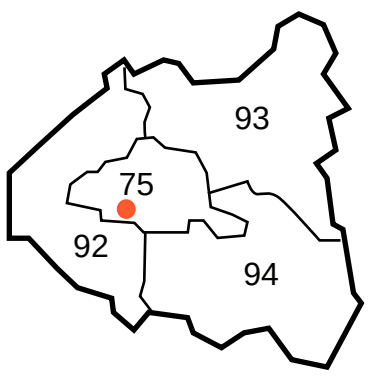

JARDIN DE FOUGERES

Un espace de nature sur un sol artificiel. Telle est la singularité et la complexité du jardin de la Résidence Javel. Aménagé sur la dalle de parking qu’il abrite, il s’inscrit au coeur d’un îlot de 2100 m² dans le 15ème arrondissement de Paris.

Sur ce site ombragé, nous avons proposé une palette végétale adaptée, utilisée pour évoquer un milieu de sous-bois frais, avec sa matière, ses textures, ses jeux de lumières... L’idée de ce jardin est de créer pour les habitants un coeur planté... La cohérence de l’espace est tissée par les jeux de pleins, de vides et par la matière végétale.
Quelques arbres plantés seuls ou en groupes permettent de jouer sur la profondeur de champ, inexistante actuellement. Une lecture visuelle variée offre aux habitants la possibilité de découvrir leur espace de vie en plusieurs temps. Les déplacements parmis ces verticales invitent ainsi à la découverte du jardin.
La mise en place de petites buttes amplifie cet effet visuel tout en apportant un mouvement gracieux au terrain. Les plantes proposent une gestuel et un rythme doux, en contraste avec les lignes brisées des cheminements qui donnent accès aux bâtiments. Le tracé sinueux des allées participe à l’esprit du jardin et laisse aux habitants le temps de flâner.
Evocation de sous-bois, le jardin sera un havre de fraîcheur l’été venu, jeux d’ombre et de lumière, luxuriance des fougères, exubérance des Fatsia. Sous la frondaison des arbres, en lumière tamisée ou diffuse, le vert dominera.
La plantation massive de fougères donnera immédiatement un air de sous-bois, un charme et une élégance au jardin. Chaque printemps, elles dérouleront leurs crosses, un très beau spectacle et un privilège pour les habitants. Adeptes de l’ombre, elles seront idéales pour habiller le pied des arbres, des arbustes et des bâtiments. Les arbustes choisis, quant à eux, apporteront une structure intermédiaire à la diversité végétale. Les fougères et les arbustes seront accompagnés de vivaces qui assureront la mise en valeur de ces derniers. Certains couvres sols tel que la Vinca minor, l’Anemone nemorosa, formeront un tapis de petites fleurs blanches ou bleues, idéal pour reluire dans la lumière faible. Ils serviront de couvert végétal sur les pentes légères des buttes. Le choix des arbres s’est porté sur des sujets de petites tailles aux feuillages délicats et aux troncs décoratifs. Les érables contribueront à une touche de couleurs chaude, passant du jaune à l’orangé et au rouge en automne. Les colorations du feuillage automnal des érables font partie des plus belles scènes que nous offre la nature, très attractives, elles offriront aux habitants des lieux, une autre facette d’elles-mêmes.

Pour ne pas alourdir la dalle, de la terre végétale allégée a été privilégié. Au-delà des heures ensoleillées de la journée, un éclairage a été choisi pour créer à la tombée de la nuit des tableaux diverses et variés tout au long des saisons. Le long des allées, un éclairage doux et diffus accompagnera les habitants jusqu’à leur bâtiment. Dans les plantations, quelques sources lumineuses au niveau du sol mettront en scène les branches des arbres. Dans un souci de respect à l’environnement, l’éclairage sera modéré et notre choix se portera sur des ampoules à LED. Enfin, pour assurer la survie des végétaux, un goutte à goutte est préconisé.

Plan masse

COEUR D’ILOT - RÉSIDENCE JAVEL

Elévation bâtiment B - Centre du jardin

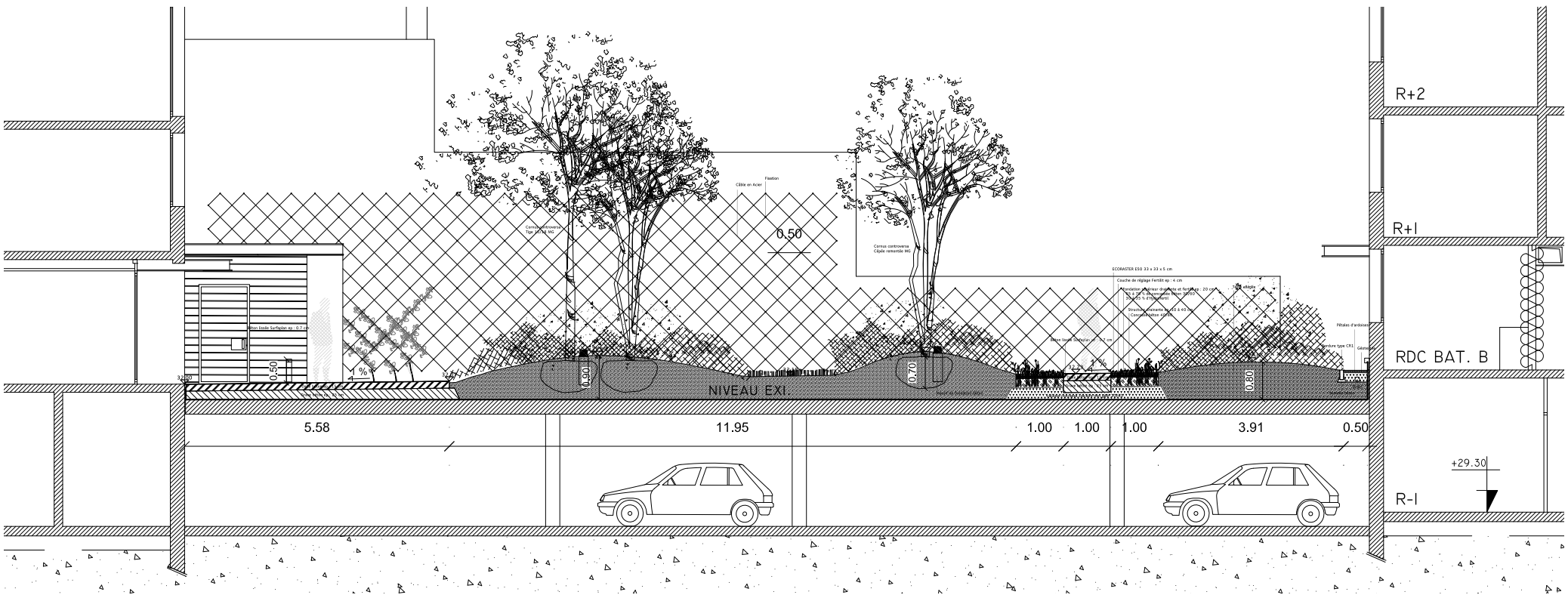

Coupe techniques transversale

Le coeur du Jardin de Fougère au x ambiances de sous-bois

COEUR D’ILOT - RÉSIDENCE JAVEL

PALETTE VÉGÉTALE

ARBRES
Cornus controversa tige et cépée

ARBUSTES
Aesculus parviflora
Choisya ternata ‘Aztec Purl’
Choisya ternata ‘Sundance’
Camellia japonica
Hydrangea paniculata «Pinky-Winky»
Hydrangea paniculata «Kyushu»
Hydrangea quercifolia
Pittosporum tobira

ARBUSTES GRIMPANTS
Akebia quinata
Clematis armandii
Hydrangea semiola
Rosa banksiae ‘Rosea’
Trachelosporum jasminoide

FOUGERES
Asplenium scolopendrium
Asplenium trichomanes
Athyrium filix-femina
Athyrium otophorum ‘Okanum’
Blechnum spicant
Ceterach officinarum
Dryopteris affinis
Dryopteris bushiana
Dryopteris cycadina
Dryopteris erythrosora
Dryopteris wallichiana
Matteucia struthiopteris
Polystichum acrostichoides
Polystichum aculeatum
Polystichum munitum
Polystichum polyblepharum
Polypodium vulgare

VIVACES ET COUVRE-SOLS
Achanthus mollis
Alchemilla mollis
Asarum europaeum
Campanula muralis
Galium odoratum
Hedera sagittifolia
Pachysandra terminalis
Rodgersia aesculifolia
Saxifraga umbrosa
Thalictrum rochebrunianum

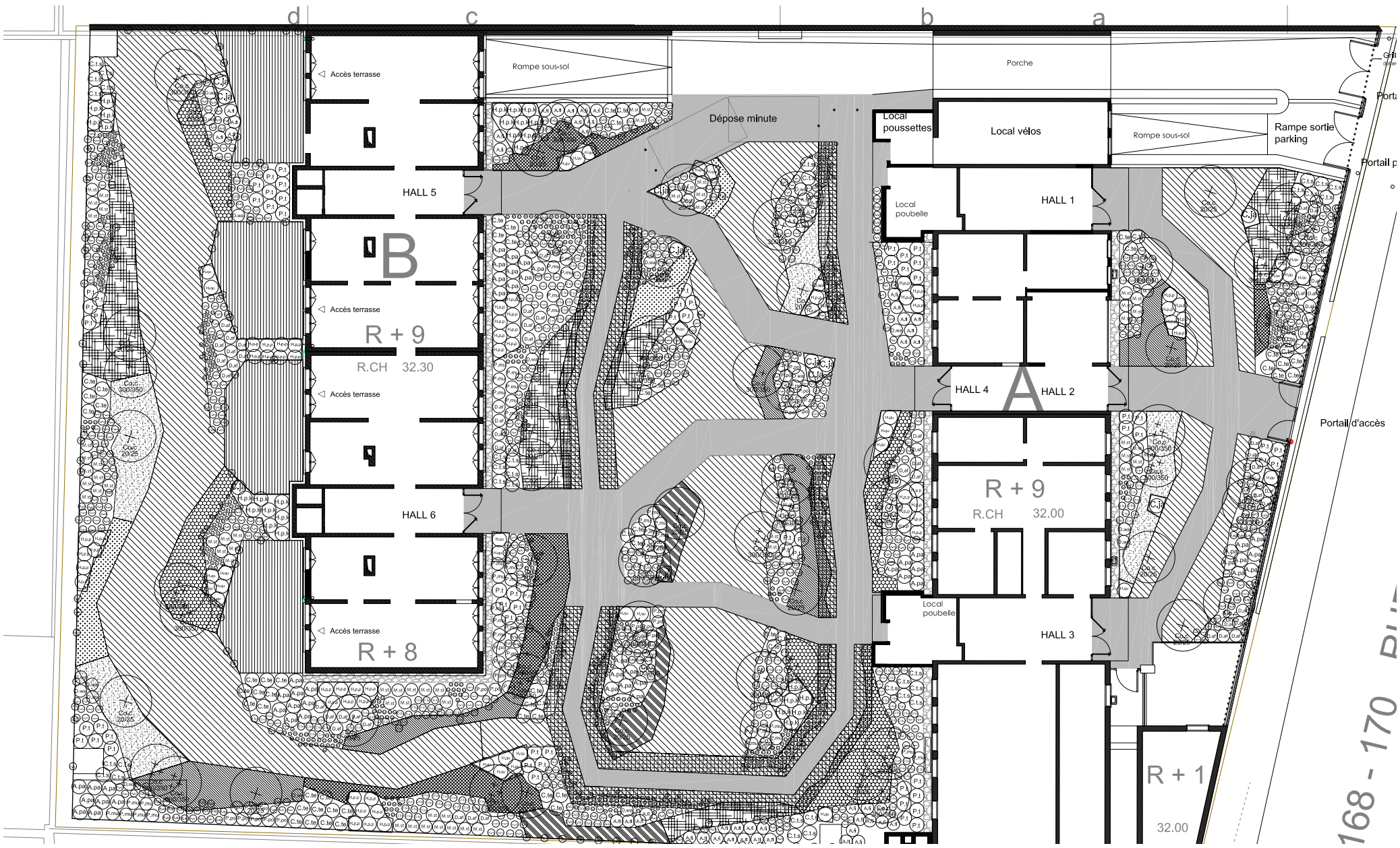

Plan de Plantation

VILLAGES - NATURE (77)

MISSION ASSISTANTE CHEF DE PROJET - RENDU GRAPHIQUE

Localisation : Commune de Villeneuve-le-Comte
Maître d'Ouvrage : EPAFRANCE
Maître d'Oeuvre : SOSSON
Mission : ETUDE
Coût des travaux : 750 000 € HT

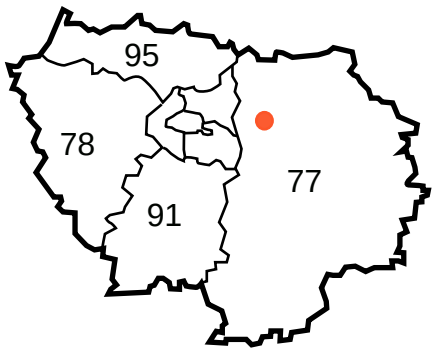

AMÉNAGEMENT DES CONTINUITÉS NATURELLES ET PIÉTONNES PUBLIQUES DU SITE

Dans un premier temps, le projet consistera à préserver l'esprit du paysage existant.
Dans cet objectif, les abords du site seront traités de façon à maintenir le paysage boisé actuel avec un recomplètement partiel des boisements. Le projet reprendra une alternance de zone humide, de prairies, de vergers et de bosquets de plantation forestières diversifiées reconduisant ainsi les caractéristiques des milieux ouvert et des milieux boisé typique du secteur et de reconstituer l'effet de lisière en périphérie.

Dans un second temps, le projet jouera un rôle important en favorisant les continuités biologiques du site. L'orientation générale de la mesure est de créer une mosaïque d'habitats naturels et semi-naturels en s'appuyant à la fois sur l'existant et sur les possibilités de conversion de certains milieux actuellement peu favorables (zones de grande cultures).
La mise en place de cette mosaïque de milieux permettra d'atteindre plusieurs objectifs en matière de maintien et de restauration de la fonctionnalité écologique du territoire du projet.

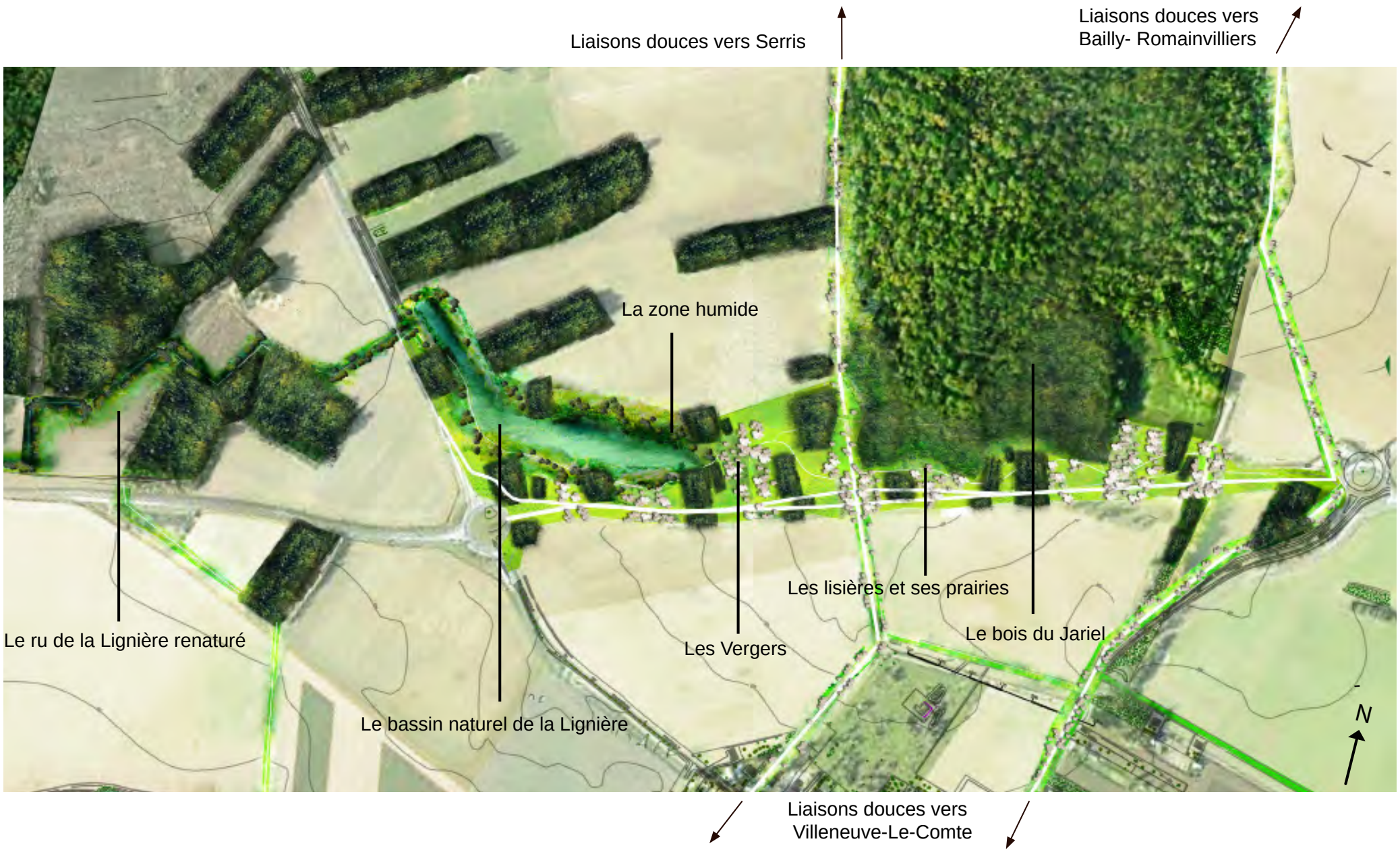

Un paysage de franges forestières

VILLAGES - NATURE

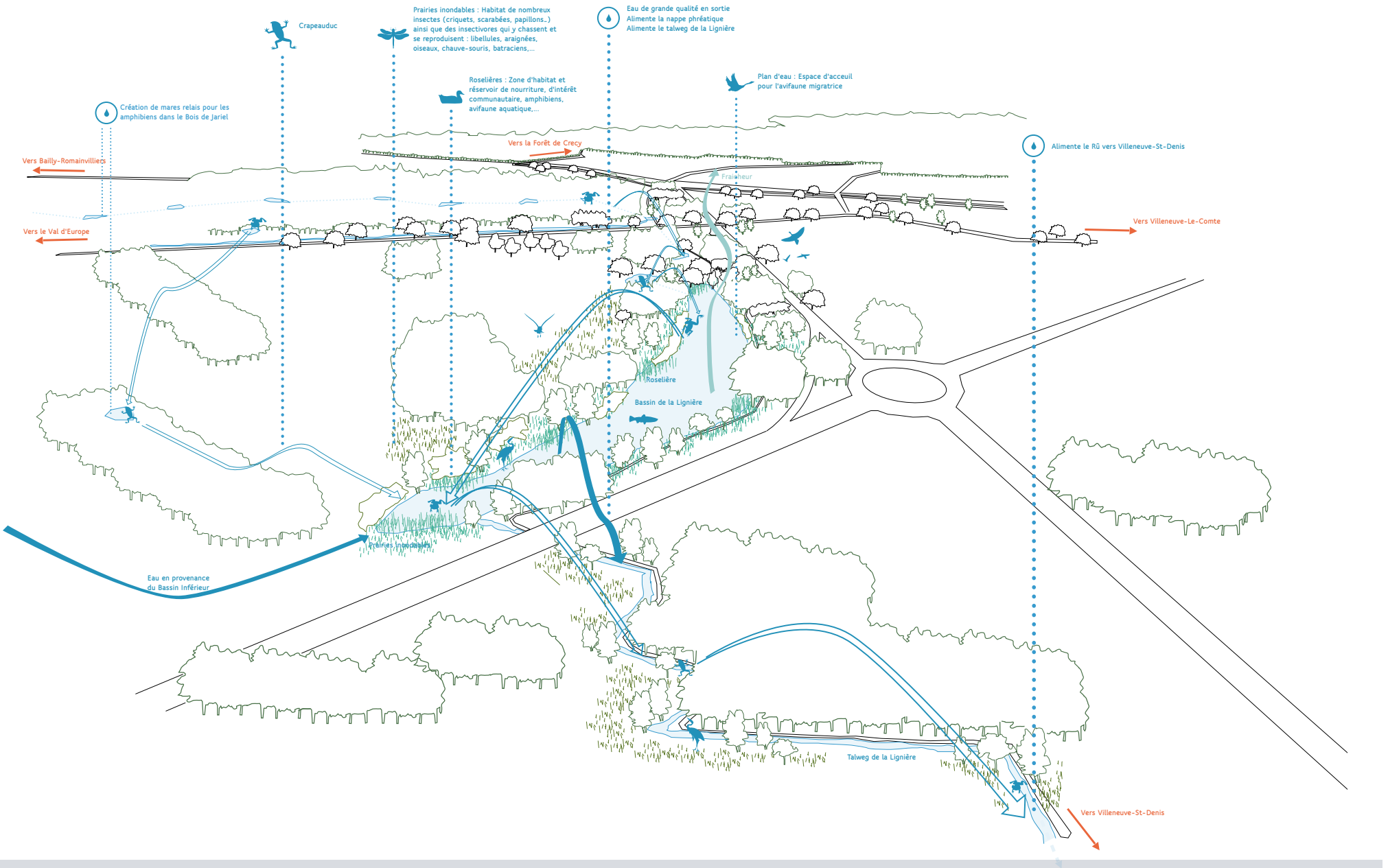

Des connexions aquatiques

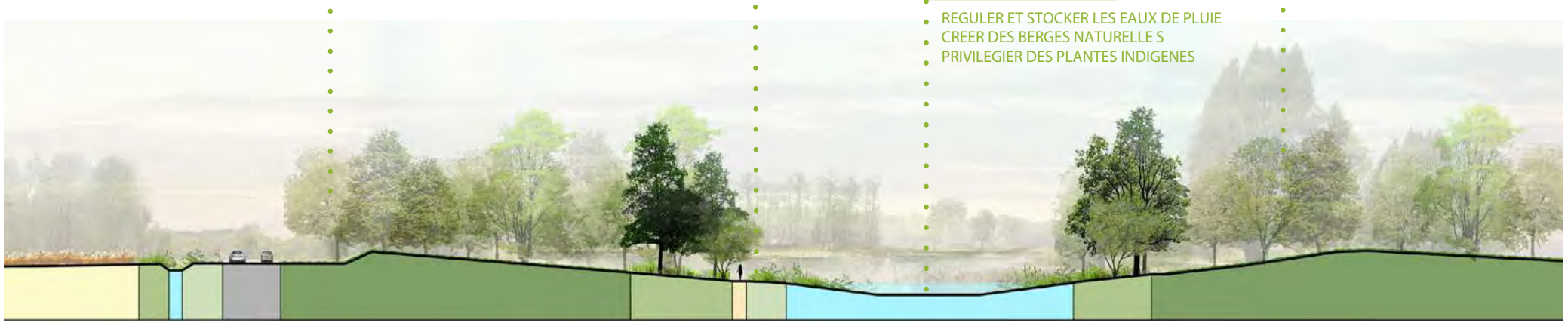

Le bassin de la Lignières

VILLAGES - NATURE

Le Ru de la Lignière

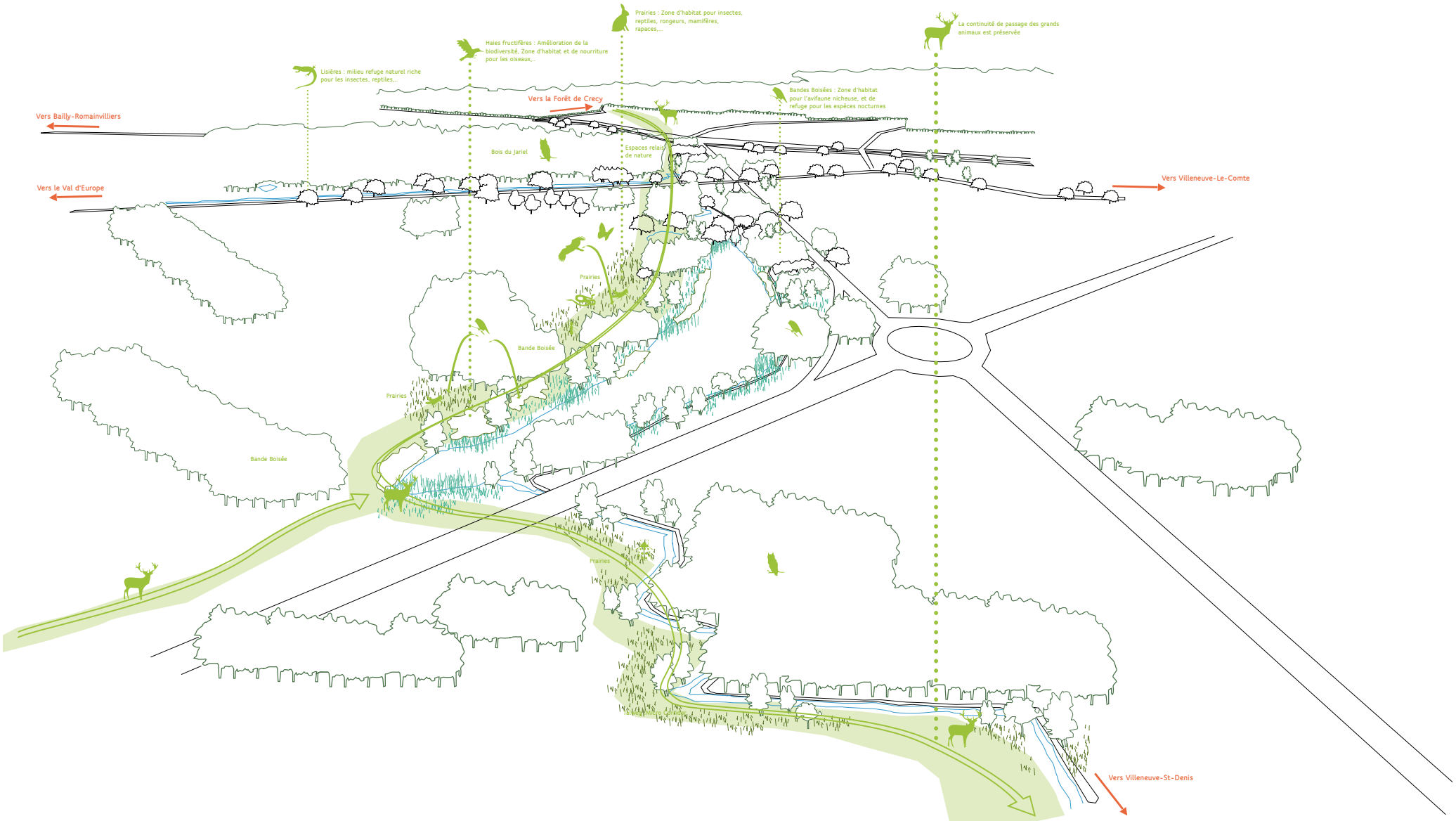

Des connexions forestières

Paysage du vergers et ses prairies - Promenades vers les lisières forestières

BEP 26B - COUPVRAY (77)

MISSION ASSISTANTE CHEF DE PROJET - RENDU GRAPHIQUE

Localisation : Ville de Coupvray
Maître d'Ouvrage : SAN VAL D'EUROPE / EPAFRANCE
Maître d'Oeuvre : SOSSON
Mission : AVP
Coût des travaux : n.c

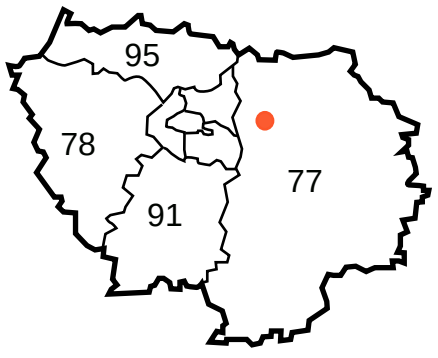

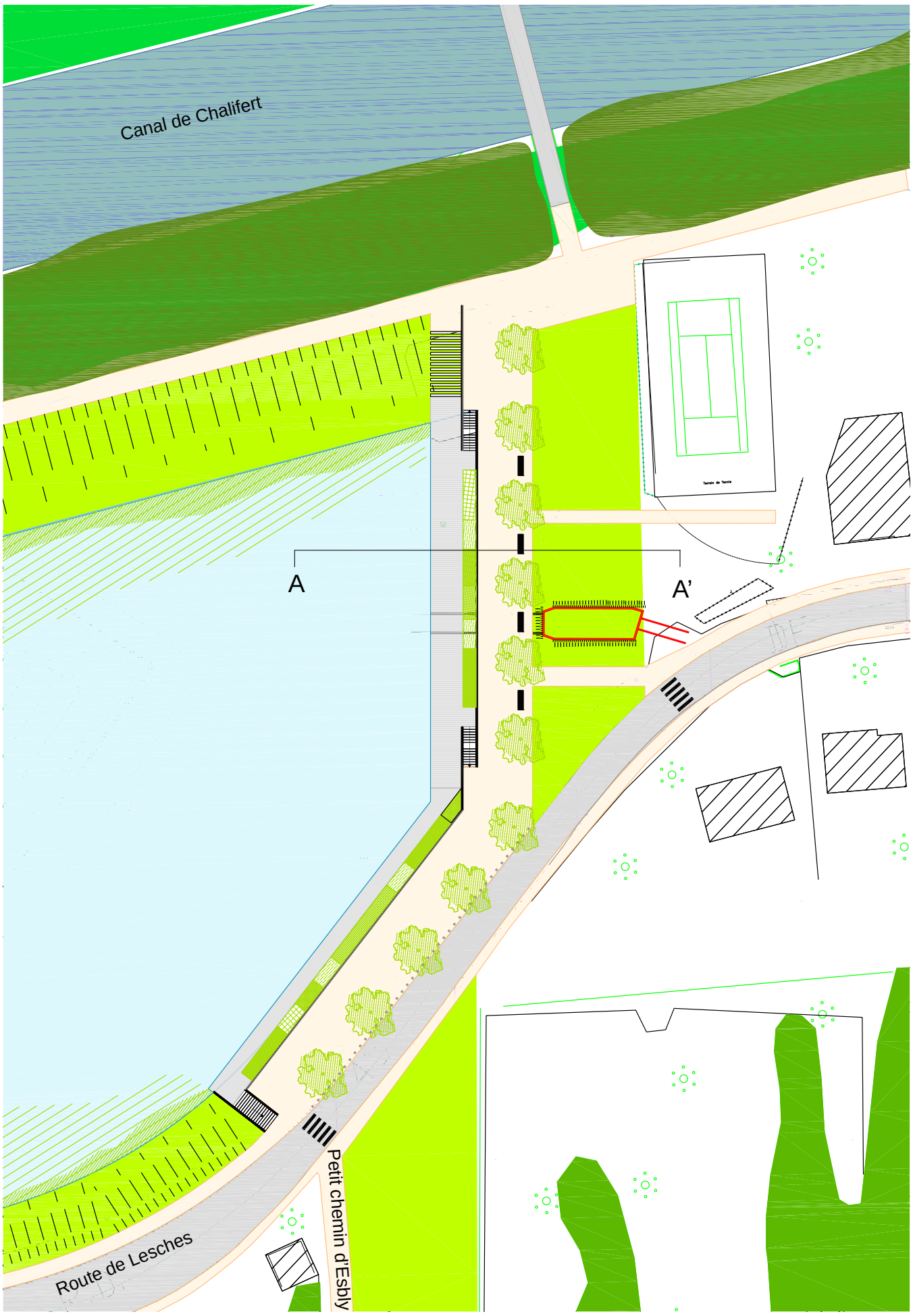

Promenades autour du bassin

BEP 26B - COUPVRAY

COUPE AA’

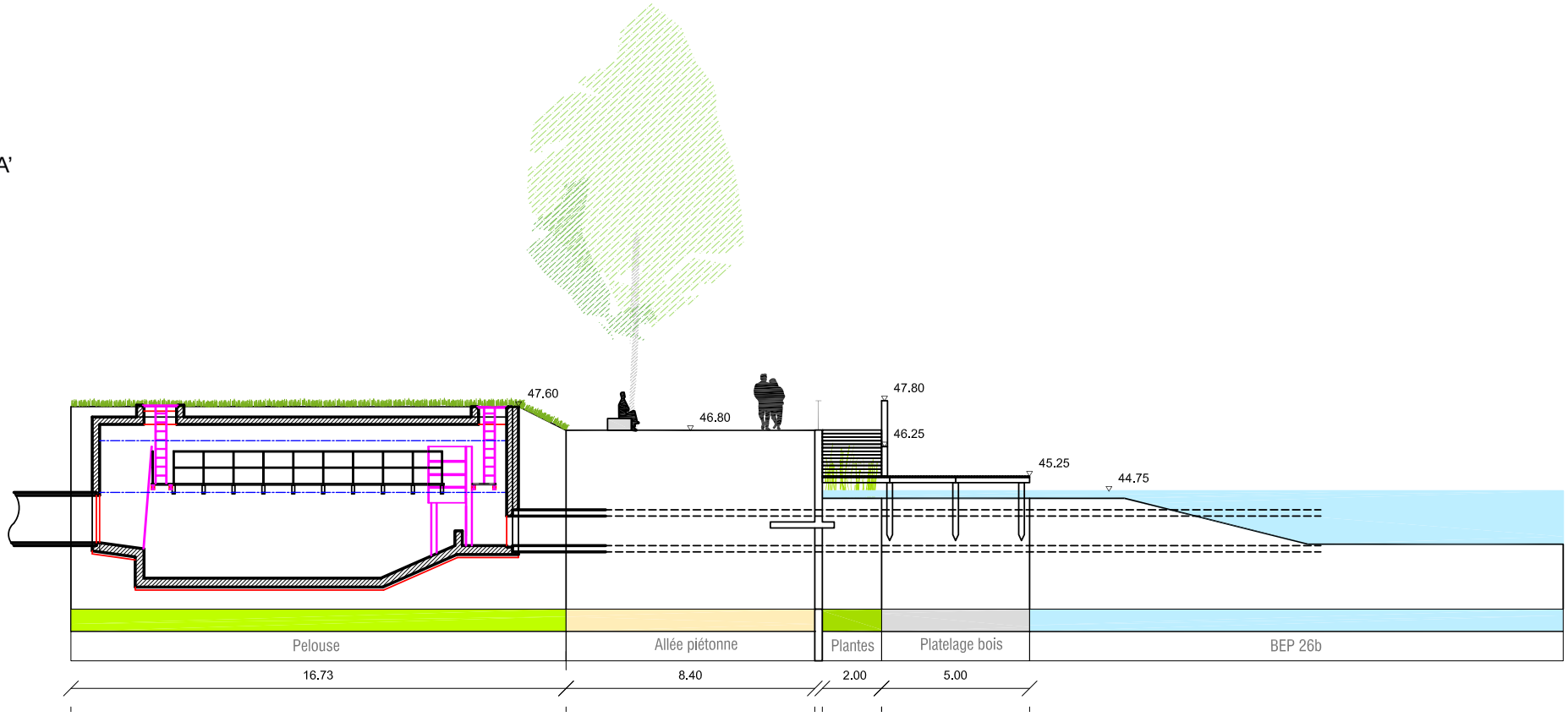

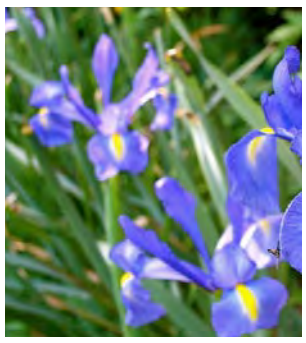

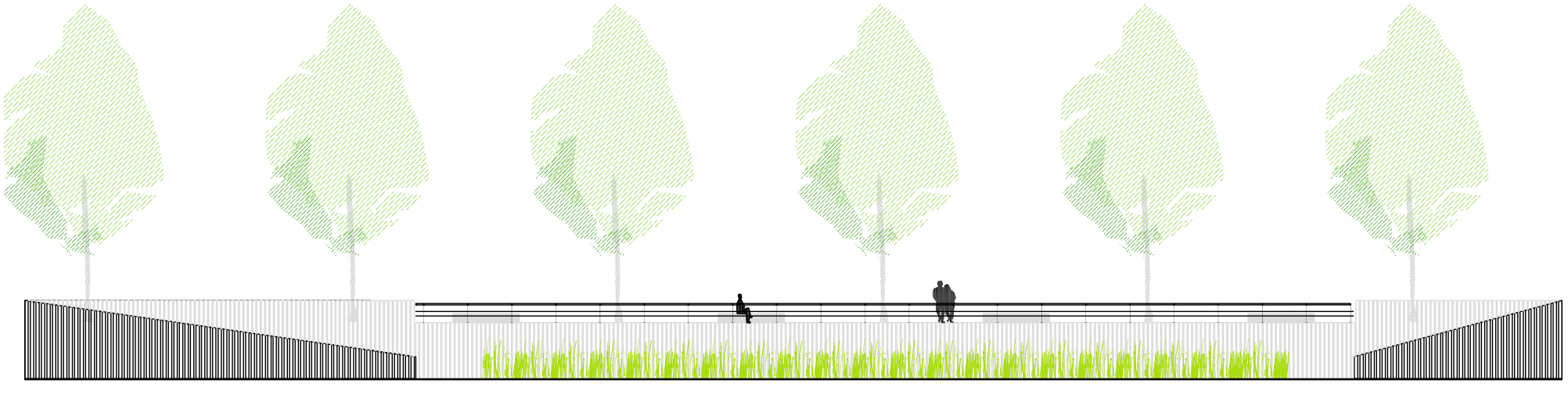

Le jardin d’eau

RÉSIDENCE L’OISEAU DES ILES - NANTES (44)

MISSION CHEF DE PROJET - RENDU GRAPHIQUE

Localisation : Nantes - Prairie au Duc
Maître d’Ouvrage : Nantes Habitat
Maître d’Oeuvre : Antonini + Darmon / Astec / Agence Sosson
Mission : Etude / PRO
Superficie : 550 m²
Coût des travaux : 45 000 € HT

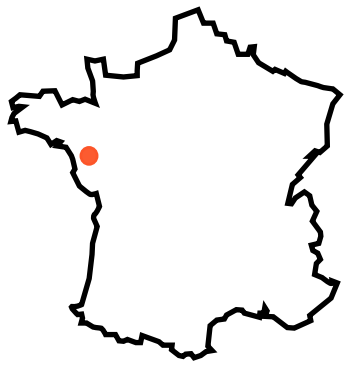

JARDIN DE SOUS-BOIS

Le projet consite en l’aménagement d’une cour résidentielle privative sur dalle, à ford dénivelé et de ses abords. La structure du jardin s’est appuyée sur l’architecture du bâtiment, composée par une multitude de carrés. Un platelage bois en mélèze a été dessiné à partir de cette forme desservant la résidence, l’ensemble du jardin ainsi que le local technique. C’est la colonne vertébrale du site.

Une ambiance de plantes de sous-bois est proposé aux habitants de la résidence dans lequel ils pourront venir s’y reposer, s’évader et le contempler de chez eux. Plusieurs strates habillent l’espace. Quelques Bouleaux sont plantés en bouquets pour apporter verticalité et fraîcheur au lieu. Les arbustes structurent le jardin, apportent du volume et constrastent avec le reste des vivaces et couvres-sols. L’essentiel de la palette végétale est persistante pour une meilleur jouissance du sous-bois quelques soit le mois de l’année.

Le mobilier renforce le parti pris du carré. Il joue deux rôles, à la fois d’assise et de luminaire apportant une animation supplémentaire le soir et découvrir le jardin sous un autre jour.

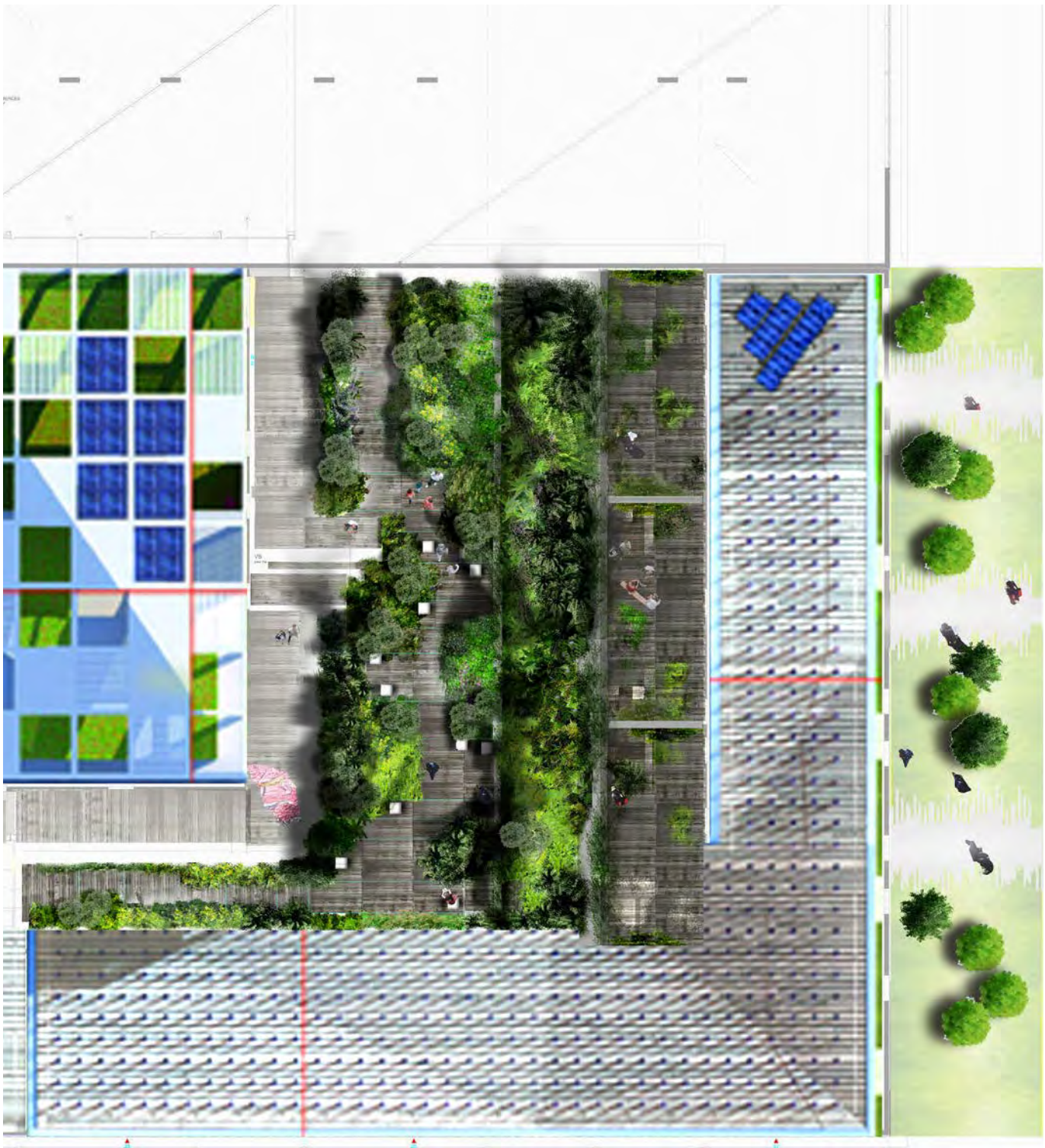

Une forme géométrique : le carré

RÉSIDENCE L’OISEAU DES ILES - NANTES

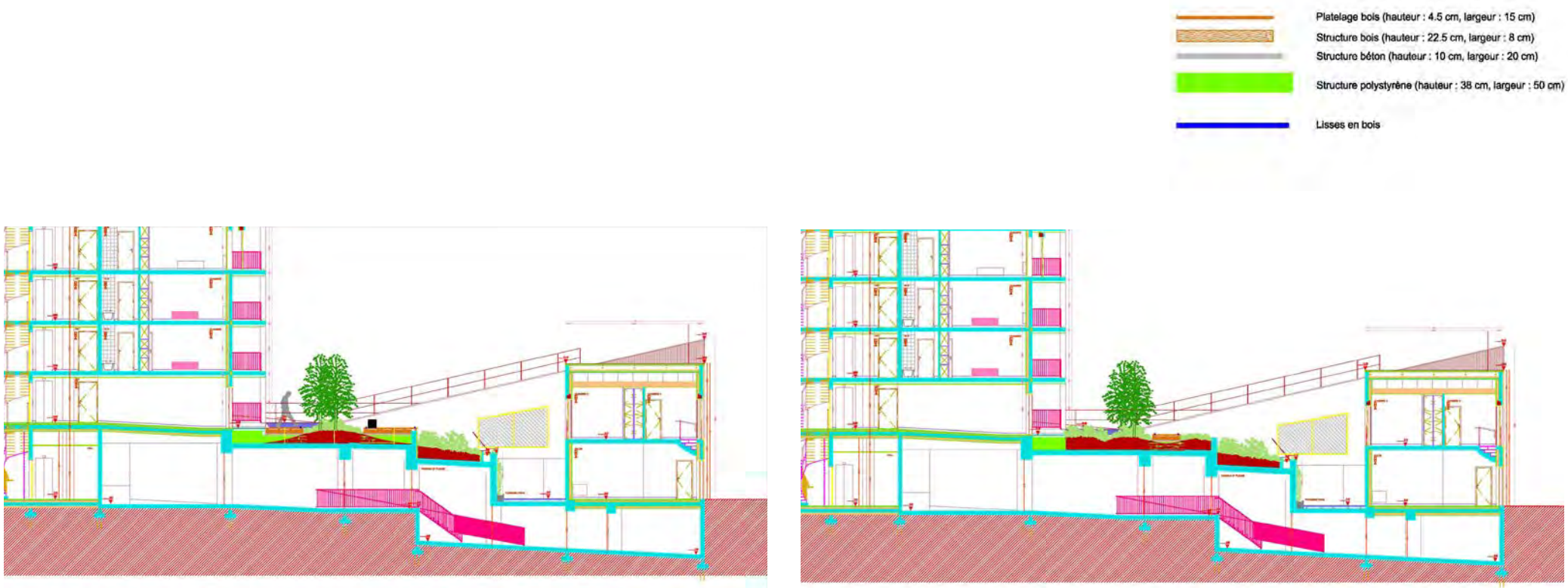

Coupes transversales

Le jardin de sous-bois

BEP 23A - COUPVRAY (77)

MISSION ASSISTANTE CHEF DE PROJET - RENDU GRAPHIQUE

Localisation : Ville de Coupvray
Maître d'Ouvrage : EPAFRANCE / SAN IV
Maître d'Oeuvre : Confluences / Agence Sosson
Mission : AVP / PRO / EXE / DET / AOR
Superficie : 10 ha
Coût des travaux : n.c

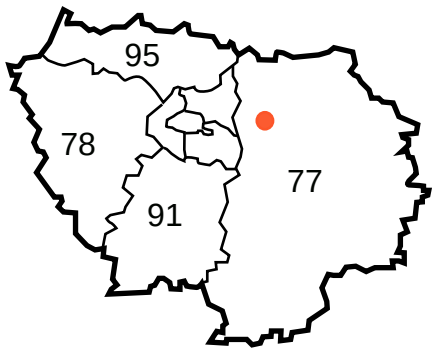

RÉALISATION D'UNE ZONE ÉCOLOGIQUE AVEC BASSIN PAYSAGER, BOISEMENT, JARDINS PARTAGÉS, PARCOURS EN ZONE HUMIDE

A l'est, le site est fortement limité par les infrastructures de transport et d'énergie. Au nord, c'est un talus qui bloque la vue, protégeant des regards les amoncellements de compost. La RD 934 fortement fréquenté au sud, n'est pas aujourd'hui aménagée pour permettre la traversée aisée des habitants de la nouvelle zone résidentielle.
Le puit de pétrole est aujourd'hui un espace clos, émergeant au bord du champs. La future zone d'activité est pour l'instant cantonnée à la commune de Chalifert, délimitée par des emprises foncières au détriment des usages et des fonctions spatiales.

Entre ces emprises cloisonnées une parcelle de champs reste en suspend. La vocation future de ce lieu vacille entre un agrandissement de la compostière et celui de la zone d'activité. Toutes ces activités entourant le futur bassin à vocation écologique, comporte des nuisances variées. L'aménagement doit donc prendre en compte ces nuisances, les influencer pour permettre leur intégration, leur valorisation.
Le site doit également sortir de son emprise pour se raccorder aux éléments positifs de son environnement : le bois classé de Chalifert, élément patrimonial, naturel pouvant tirer profit de la mise en commun de sa biodiversité avec un autre site. Il permettrai en outre une liaison paysagère de qualité avec le centre de la commune.
La zone d'habitat profitera des nouveaux aménagements à proximité. La zone d'activité non encore créée pourrait profiter d'une liaison intime avec un aménagement «environnemental». La gestion des eaux de pluies, les continuités paysagères peuvent lui offrir une identité et une qualité environnementale.

Des espaces complémentaires - cohérents - partagés

BEP 23A - COUPVRAY

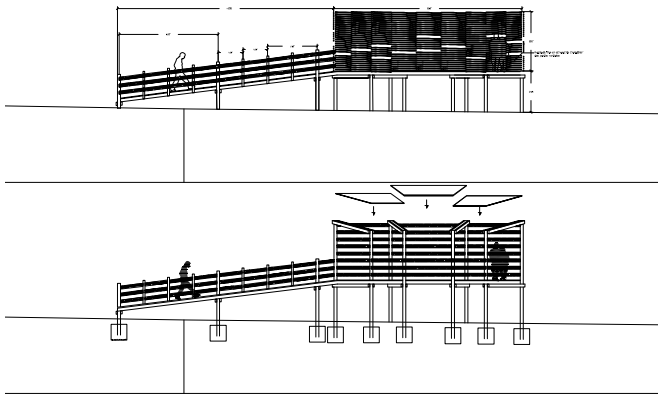

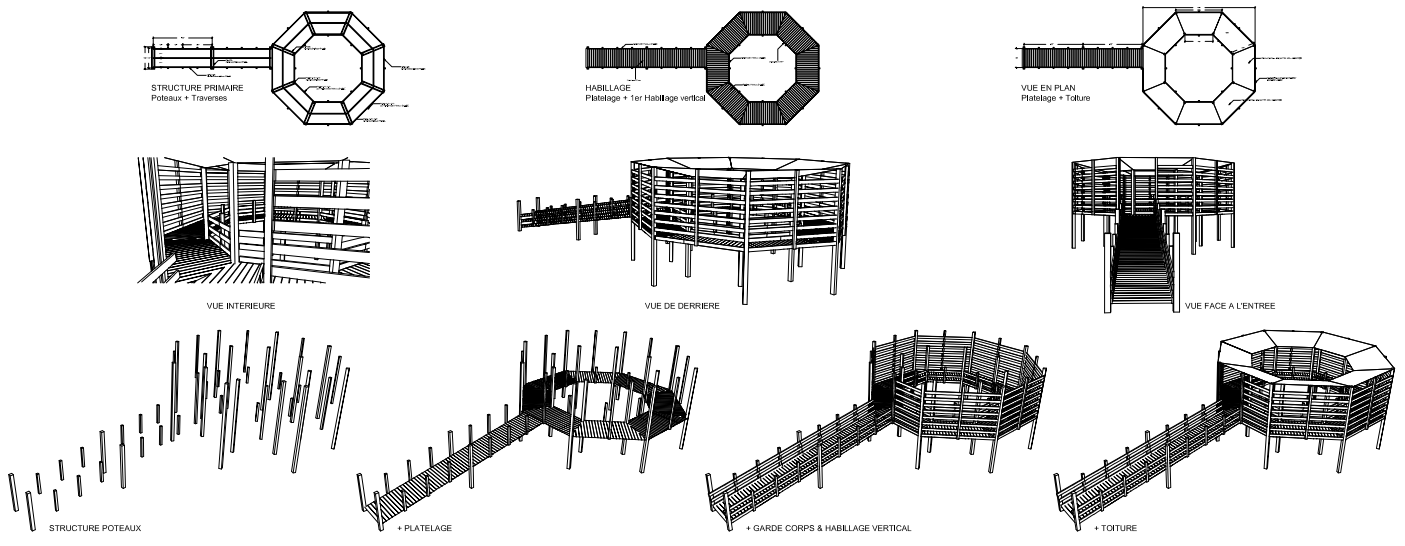

L'observatoire

Plan de plantation et d'équipements

4 DIPLOME ESAJ

HIPPODROME D’AUTEUIL (75)

MISSION CHEF DE PROJET - RENDU GRAPHIQUE

Localisation : Paris 16e
Maître d’Ouvrage : Mairie de Paris
Maître d’Oeuvre : Sophie Coulon
Mission : Diplôme de l’ESAJ
Superficie : 35 ha

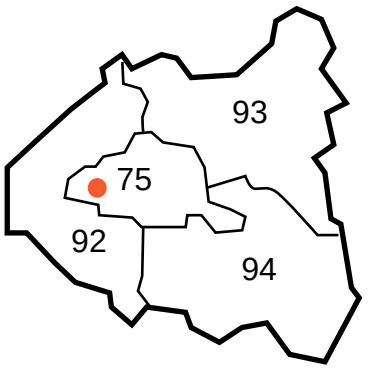

REQUALIFICATION DE L’HIPPODROME D’AUTEUIL

L’hippodrome d’auteuil se situe en lisière du 16ème arrondissement de Paris et du Bois de Boulogne. Un emplacement stratégique entre deux entités fortes et denses. Actuellement ce site ne permet aucune liaison entre ces deux éléments, il est renfermé sur lui-même, privatisé et ne dialogue pas avec l’environnement qui l’entoure. Pourtant, il offre une qualité paysagère indéniable et rare à Paris : le «vide» avec des vues imprenables sur les côteaux de Meudon et Saint-Cloud, la Tour Eiffel, le Concorde Lafayette ou encore la Défence.

Cet atout majeur de grande clairière à ciel ouvert sera préservé et valorisé par la création d’une grande prairie. Elle offrira une variété de graminées où chacune d’elle est mise en scène avec sa propre spécificité.
Ce site privé deviendra ouvert au public. Outre le paysage exceptionnel, plusieurs activités seront proposées. Aujourd’hui l’hippodrome d’auteuil acceuil une piscine qui bénéficie d’une perspective sur l’ensemble du site et au-delà. Décaissé par rapport au reste de l’hippodrome, elle ne profite pas de cet avantage unique à Paris. C’est pourquoi, l’idée d’une piscine naturelle extérieur s’est développée. Certaines pratiques du golf déjà existantes sont également gardées pour permettre au plus grands nombres d’en profiter. Trois pavillons accueilleront des expositions diverses et variées. Des spectacles seront au programme où le public s’installera dans les tribunes : symbole conservé de l’hippodrome.
Un pôle équitation à l’arrière des tribunes est aménagé, acceuillant un manège, des boxes et un pré pour les chevaux. Des promenades dans le bois de boulogne pour petits et grands seront organisées et encadrées.
Une gestion des eaux pluviales à ciel ouvert est mise en place avec un système de noues qui viendra alimenter la piscine naturelle.
Enfin, un travail de transversalité entre la ville et le bois est crée pour faciliter le passage d’une entité à une autre. L’objectif est de faire dialoguer ce lieu avec son environnement.

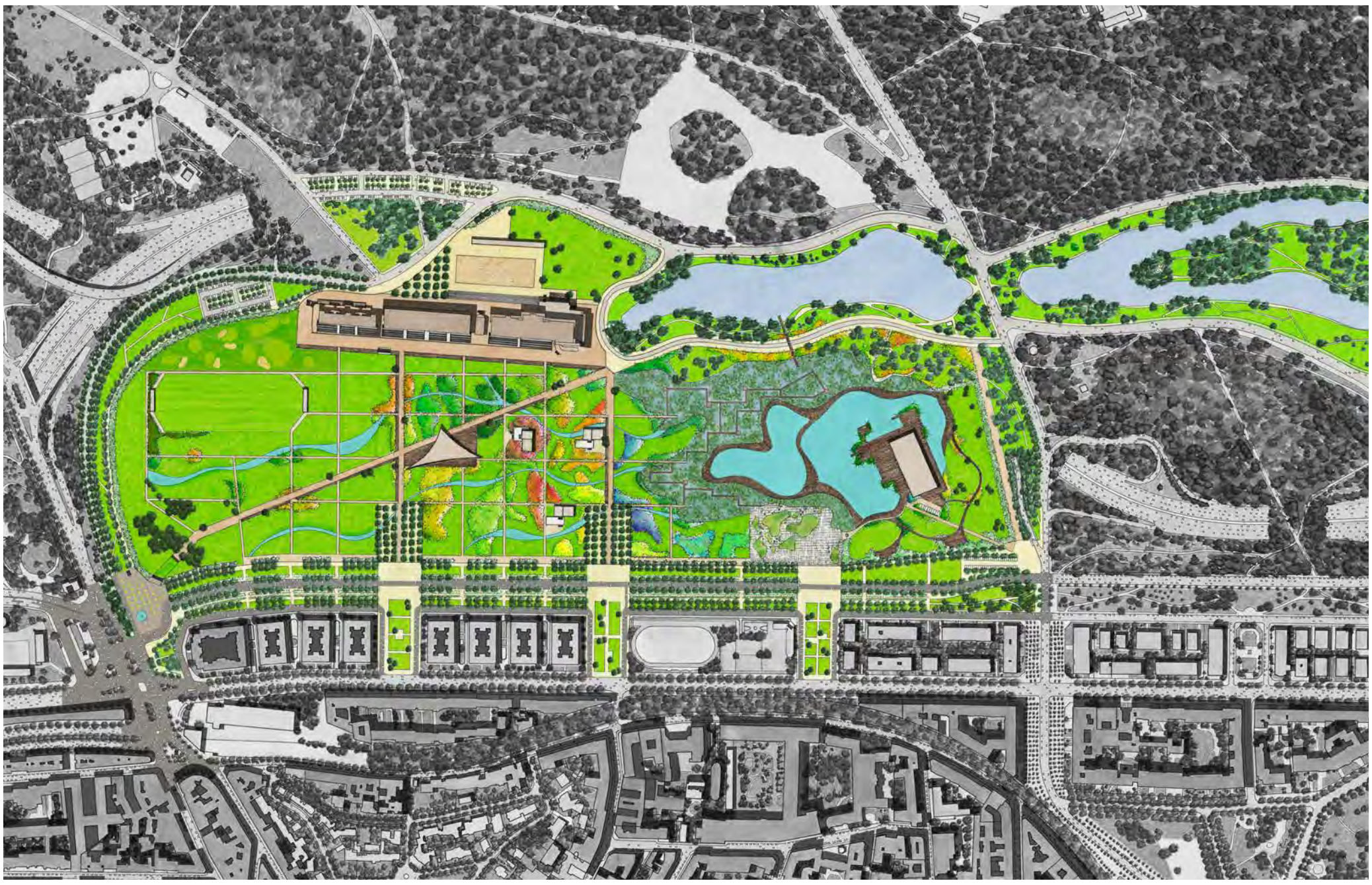

La porte d’entrée du Bois de Boulogne en parc urbain

HIPPODROME D’AUTEUIL

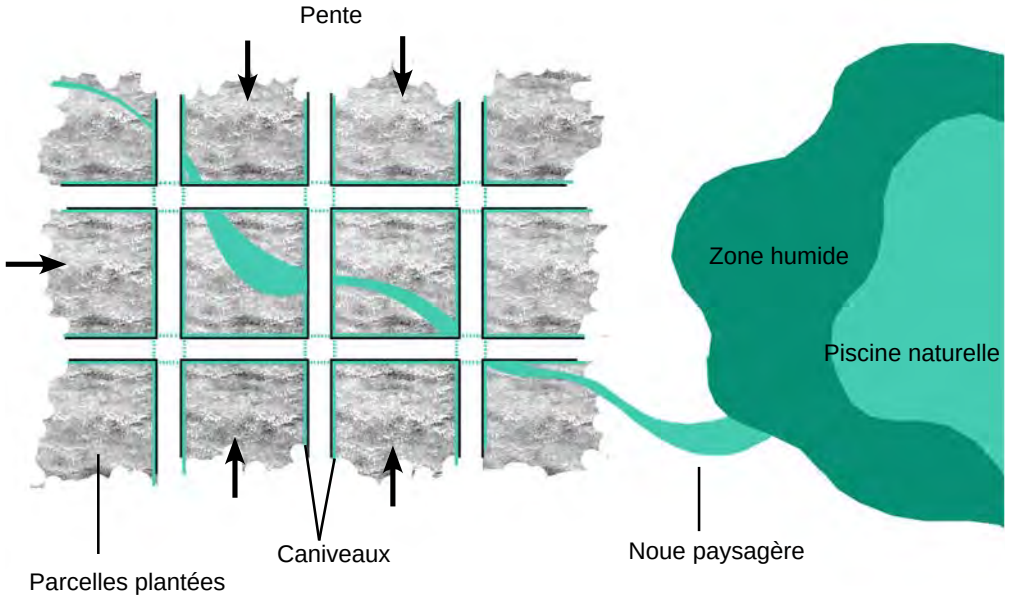

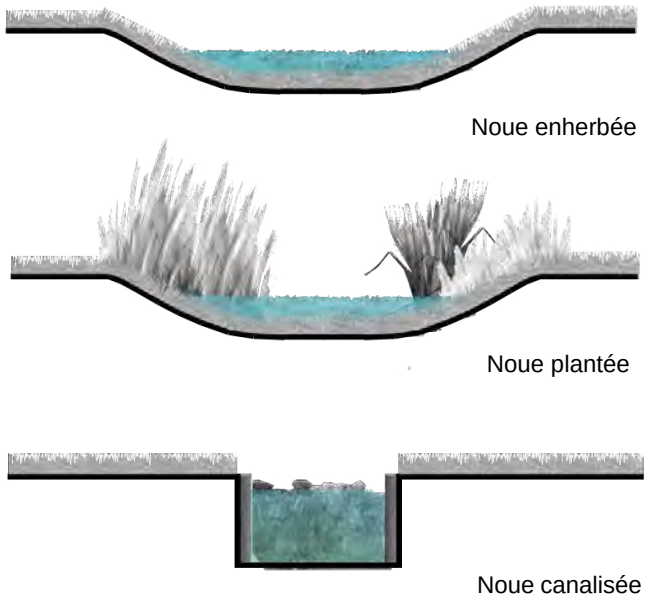

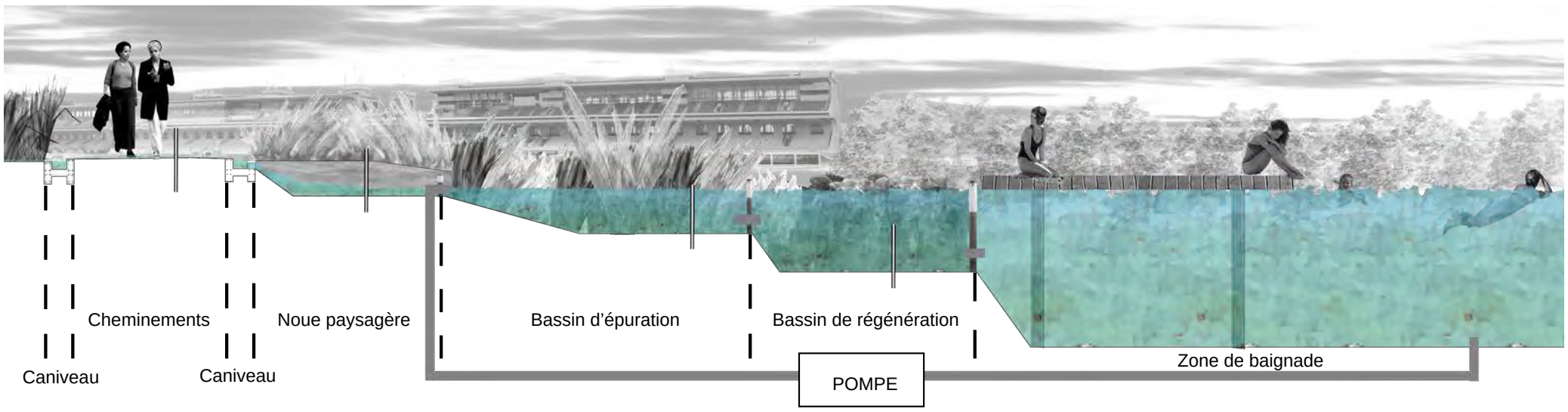

Principe de gestion des eaux pluviales sur le site

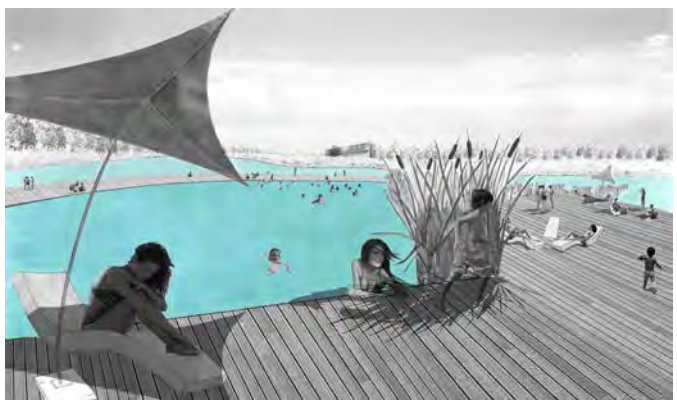

Piscine Naturelle

Prairie de Graminées

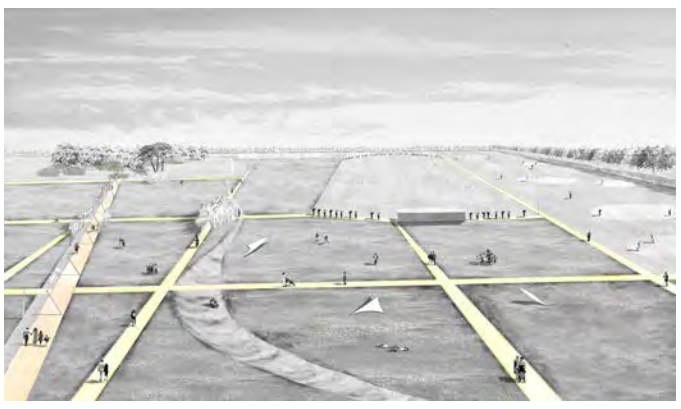

Grande Pelouse et Golf

Promenade plantée, Allée des Fortifications

Manège hippique

Zone humide

Entrée principale, Piscine naturelle

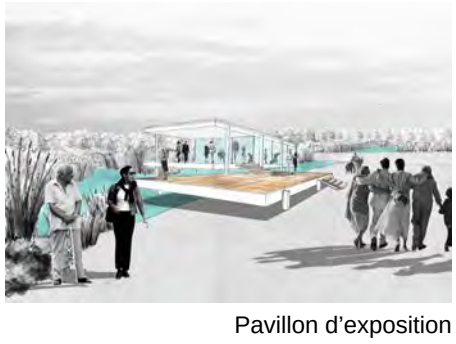

Pavillon d’exposition

Grand axe traversant

Centre équestre

Les Ambiances

Architecte Paysagiste - *sophiecoulon84@gmail.com - 06 89 58 83 81*